

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 167

MONTREAL, LE JEUDI 21 JUILLET 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Débandade libérale

Pour survivre à deux mandats, il faut vaincre la loi du balancier

Il y a des cycles dans la vie des gouvernements et des partis qui les mettent au pouvoir. Du haut de l'affiche à la déche de l'opposition, il n'y a d'habitude que l'espace de huit à dix ans, ou deux élections.

En 1985, après neuf ans de pouvoir, le bateau péquiste était déserté, les matelots exsangues, les passagers éparés. En revanche, après une cure bienfaisante en cale sèche, le paquebot libéral prenait la haute mer avec une foule de vedettes et de lieutenants ardents, et le bon peuple le poussait vers la victoire. Neuf ans plus tard, ça recommence. C'est la débandade libérale, dans le désordre, la descente aux enfers et, pour le PQ, le doux fument du pouvoir.

Nulle part cette image du balancier inexorable n'est plus visible que dans la région de Québec et dans l'île Jésus. Les unes après les autres, les étoiles brillantes de 1985 se sont éclipsées. De Gil Remillard à Michel Pagé et Marc-Yvan Côté, dans la capitale, en passant par Chomedey avec Lise Bacon, les vedettes du gouvernement Bourassa ne sont plus dans les parages de M. Johnson. Au point que celui-ci vient de perdre le seul ministre qui lui restait à Québec, Jean Leclerc, qu'il avait lui-même nommé en janvier dernier, et qu'un seul des anciens députés, Rémy Poulin (Chauveau) est à nouveau en lice. Même phénomène dans l'île Jésus: des cinq libéraux qui la représentaient en 1989, il n'y en a plus qu'un seul, le plus jeune, Benoit Fradet, de Vimont.

Normal, dira-t-on. La politique n'est pas une carrière à vie, et chacun a de bonnes raisons pour s'en détacher sans attendre que les électeurs ne le chassent. Surtout après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, comme dans le cas de Mme Bacon, un répit est fort bienvenu. Ce qui est inquiétant, toutefois, pour les libéraux, c'est que les partielles les ont chassés au profit du PQ, coup sur coup dans Montmorency et Portneuf, puis à Laval-des-Rapides, avec les élections de Jean Filion, Roger Bertrand et Serge Ménard.

Normal, rétorquent encore les partisans à œillères. Dans les partielles, les électeurs peuvent se défouler sans mettre en danger la survie du gouvernement. Peut-être bien. Mais alors faut-il qu'à l'approche des générales la relève soit abondante et de qualité, pour remplacer les déçus et fatigués ainsi que ceux qui n'ont plus le courage de faire face à des contribuables courroucés. A Québec, en particulier, la colère des fonctionnaires, qui a terrassé le PQ en 1985, se retourne désormais contre les libéraux. Mêmes causes, mêmes effets.

Or, c'est là le drame libéral, si la débandade gouvernementale est endémique — au point que près de trois candidats sur cinq seront des recrues — il n'y a pas eu foule aux assemblées de mise en candidature, sauf quelques exceptions. L'abondance de 1985 s'est transformée en disette. Et, dans la plupart des cas, les poids lourds d'hier sont devenus les poids légers du scrutin imminent. Quand la moitié des officiers quittent un paquebot qui prend l'eau de toutes parts, il ne faut pas s'imaginer que les moussaillons vont le relever sans coup férir.

Sauf exceptions, encore une fois, et dans des comités triés sur le volet. Que Madame le maire de Sillery, Margaret F. Delisle, prenne allégrement le relais de M. Remillard est un sujet de réconfort pour M. Johnson. Encore faut-il se rappeler que le comté de Jean-Talon est un solide fief libéral (que seule une autre personnalité prestigieuse, telle Diane Lavallée, pourrait livrer au PQ). Dans les autres, non seulement n'y a-t-il pas eu bousculade au portillon libéral, mais M. Johnson a réservé des comités «protégés» pour ses rares vedettes, tels François Ouimet (Marquette) et Thomas Mulcair (Chomedey).

Dans la plupart des cas, ses nouveaux candidats sont des notables locaux, des maires notamment. En plus de Mme Delisle, par exemple, il y a Richard Quirion dans Anjou, Anthony Detroio dans Duplessis, Lyse Lafrance-Charlebois dans Iberville (Farnham) et l'ex-maire Madeleine G. Dusseault dans Arthabaska (Plessisville).

À l'autre extrême, il y a une flopée de jeunes candidats, de fait une quinzaine qui ont moins de 35 ans. La vraie relève, elle est là. Pour deux ou trois qui ont les chances de s'en tirer avec les honneurs de la guerre, les autres y prendront de l'expérience et du galon. C'est un placement utile pour une future carrière, après la nécessaire régénération dans l'opposition. Après l'hémorragie, la renaissance. Ces activistes n'ont pas déjà sur l'inévitable retour du balancier, dans huit ou dix ans.

A moins que. Il y a 28 ans, un autre dénommé Johnson, surnommé Danny Boy, a aussi misé sur des maires et autres notables locaux, ainsi que sur des jeunes recrues, pour faire mordre la poussière à l'équipe du tonnerre, non pas aux points, mais aux poings. Comté par comté. À contre-courant, après deux mandats, son fils aîné peut-il renouveler cet exploit? Le miracle de Shefford à répétition?

Demain: Bousculade péquiste

LE MONDE

L'Armée rouge s'incruste en Estonie

PAGE A 5

CULTURE

Victor Barbeau s'éteint à 99 ans

PAGE B 8



LES ACTUALITÉS

De quoi est morte la petite Marie-Chantale?

PAGE A 3

Johnson en campagne: l'option fédéraliste avant tout

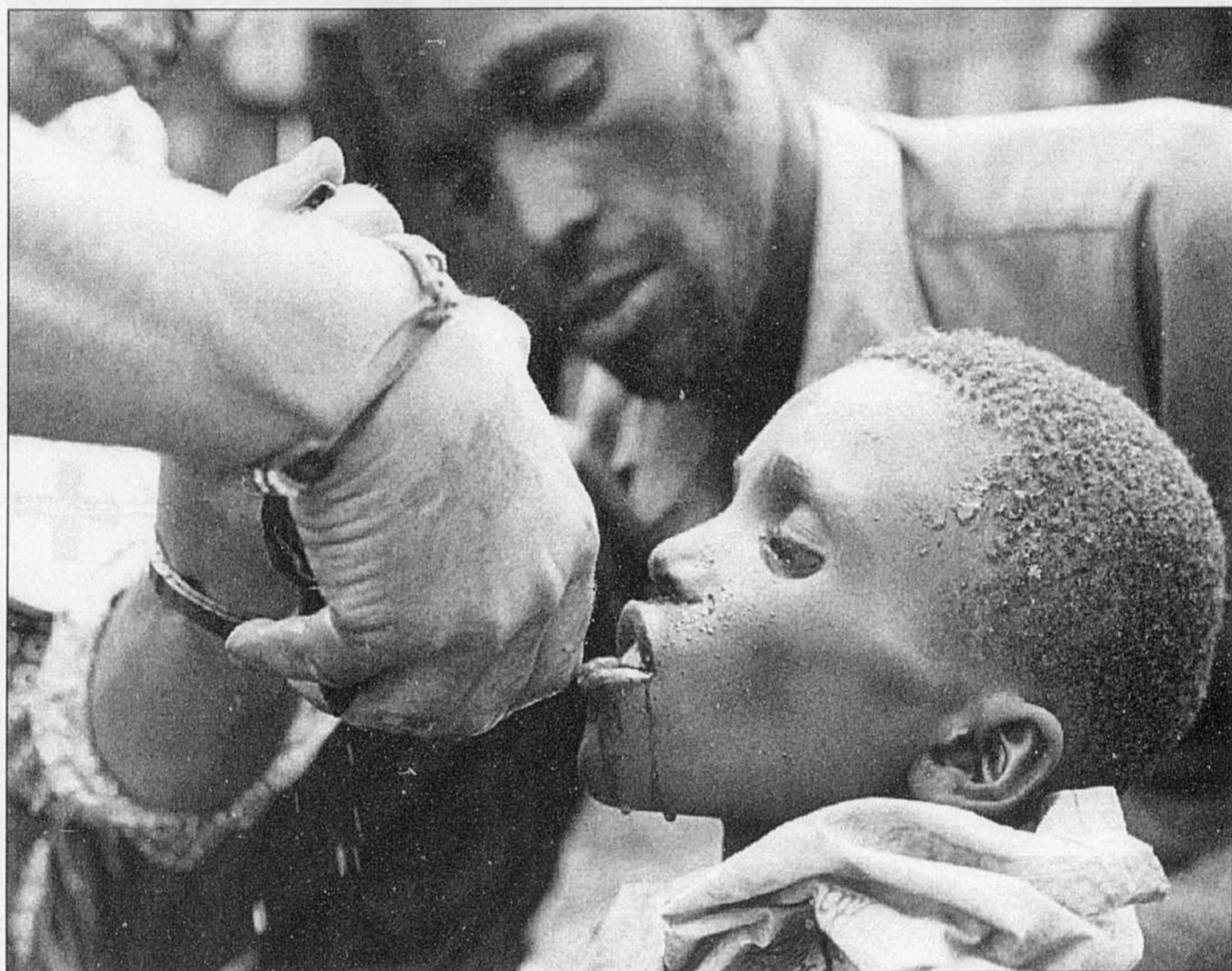
ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Vaudreuil — À la veille du déclenchement des élections, c'est l'image d'un homme jeune mais surtout d'un leadership renouvelé qu'a fait valoir le Parti libéral du Québec devant les militants réunis à Vaudreuil hier soir pour l'assemblée d'investiture du premier ministre Daniel Johnson.

Ce dernier a fait son arrivée à l'aréna municipal en même temps que deux autobus bondés de jeunes militants. La salle

chauffée à blanc où s'entassaient environ six à sept cents militants a offert une ovation d'une dizaine de minutes au premier ministre. À l'occasion de cette soirée, Daniel Johnson a été clair. Sa mission: maintenir le Québec au sein du Canada. Son obsession: donner des emplois aux Québécois. Le premier ministre a redit que le choix d'une option constituerait l'enjeu fondamental et incontournable des élections et qu'il ferait tout son possible, d'ici le 12 septembre, pour convaincre les Québécois de l'option fédéraliste.

Une catastrophe sans précédent



Un secouriste de la Croix-Rouge administre une solution de glucose à un enfant qui se trouve à l'article de la mort. C'est son père qui le soutient. Cette scène se déroulait mercredi au camp de Kibumba, près de Goma, au Zaïre, où des centaines de milliers de Rwandais ont trouvé refuge dans des conditions épouvantables. La famine et les épidémies risquent d'y faire des milliers de victimes si les secours n'arrivent pas à temps. Voir notre reportage ci-dessous.

La famine et le choléra risquent de gagner la partie à Goma

«Il nous faut de grands moyens», affirme un médecin au Devoir

Le nouveau gouvernement rwandais, dont la composition a été annoncée mardi, a tenu hier sa première réunion, essentiellement consacrée à la question des réfugiés et à la promotion d'une entente nationale dans un pays déchiré par la guerre civile depuis 1990. En l'espace d'une semaine, plus d'un million de Rwandais ont fui leur pays pour se réfugier dans l'est du Zaïre, notamment à Goma.

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Le flot des réfugiés rwandais dans la région frontalière au Zaïre provoque une crise humanitaire d'une ampleur sans précédent. La situation sanitaire des centaines de milliers de personnes qui s'entassent sur plusieurs kilomètres au nord de Goma est devenue dramatique, et on redoute une épidémie de choléra, a

dit hier au Devoir Jacques de Milliano, responsable d'une équipe de Médecins sans frontières (MSF).

«Nous avons relevé une centaine de cas de diarrhées aiguës et mortelles, et nous pensons avoir affaire au choléra. Nous avons commencé à nous préparer à faire face à une épidémie de choléra», a dit M. de Milliano dans un entretien au téléphone.

Le nombre de réfugiés, qui ne cesse

d'augmenter — on parle à présent d'un million de personnes dans cette région —, l'épuisement, la malnutrition, le manque d'eau potable et la faiblesse des moyens dont disposent les organisations caritatives sur place, tout est réuni pour une catastrophe. «On a devant nous une crise telle qu'il n'y a presque plus de réponses humanitaires», dit M. Milliano. «Il

VOIR PAGE A 8: GOMA

À la limite de la légitimité

Le premier ministre devrait déclencher des élections d'ici le week-end

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Après avoir repoussé l'échéance à la limite de la légitimité, le premier ministre du Québec mettra fin, d'ici le week-end, à des semaines de suspense. Aujourd'hui, sinon demain, Daniel Johnson annoncera la tenue d'élections générales pour le lundi 12 septembre prochain.

Du même souffle, il annulera les élections partielles antérieurement décrétées pour le 29 août dans les comtés de Charlesbourg, Chomedey, Marquette et Rivière-du-Loup.

La tradition politique du pays veut qu'un gouvernement retourne devant l'électorat après avoir complété quatre ans de son mandat. Fraîchement propulsé au poste de premier ministre, M. Johnson a préféré prendre tout le temps pour se familiariser avec la fonction et faire sa marque. Il aurait même pu étirer sa période d'essai quelques mois de plus.

La loi électorale du Québec et de la constitution canadienne stipulent toutes deux que la limite juridique d'un mandat gouvernemental est de cinq ans. Or, le Parti libéral du Québec a été élu le 25 septembre 1989 et le premier ministre aurait pu retarder la dissolution de l'Assemblée nationale jusqu'au 11 octobre, cinquième anniversaire de l'accession au pouvoir.

Après l'adoption du décret par le conseil des ministres, M. Johnson en informera le caucus des députés et préviendra formellement le lieutenant-gouverneur ainsi que le directeur général des élections. Ayant prévu le coup, le Parti québécois a déjà convoqué pour demain le caucus des députés et pour samedi les membres du conseil national. Au bureau du premier ministre, on laissait entendre hier que l'émission des brefs pourrait être retardée de 24 heures.

C'est le déclenchement d'une campagne qui s'annonce vigoureuse et excitante. Et qui pourrait modifier les intentions de vote de façon significative. Entre le sondage et l'urne, le champ de l'inconnu est bien vaste. L'histoire politique enseigne que les attentes triomphalistes du

VOIR SUITE PAGE A 8: LÉGITIMITÉ

À défaut de fusion, CP propose d'acheter l'actif du CN

PAGE B 8

Il y a 50 ans, un complot a failli emporter Hitler

L'Allemagne rend hommage à ceux qui ont résisté au nazisme



Les dirigeants allemands ont rendu hier un hommage appuyé aux officiers antihitlériens à l'occasion du 50e anniversaire de la tentative d'assassinat manquée contre le Führer. Le chancelier Helmut Kohl et le président Roman Herzog ont estimé que l'Allemagne avait appris de l'Histoire combien il est nécessaire de combattre les dictateurs. «Nous avons appris du passé que le

HENRI DE BRESSON
LE MONDE

Berlin — Le cinquantième anniversaire de l'attentat contre Hitler, le 20 juillet 1944, par le colonel comte Schenk von Stauffenberg est l'occasion, pour l'Allemagne, de rendre hommage à ceux de ses ressortissants qui ont lutté contre le nazisme.

Une manifestation du souvenir, où le chancelier Kohl devait prendre la parole, s'est tenue hier à Berlin au Bendlerblock, l'ancien quartier général de l'armée de terre, où se trouve le mémorial de la résistance allemande. Cette commémoration a pourtant été entachée ces dernières semaines par une vive polémique sur le sens de cette résistance. Au défilé du 14 juillet à Paris, auquel

participaient pour la première fois des unités allemandes de l'Eurocorps, le chancelier Kohl s'était fait accompagner des descendants de trois victimes du nazisme. Il avait à ses côtés Klaus von Dohnanyi, ancien maire de Hambourg, et Ewald-Heinrich von Kleist, fils de deux notables exécutés en 1945.

VOIR PAGE A 8: COMLOT

INDEX		MÉTÉO	
Agenda.....	B6	Montréal	Nuageux avec éclaircies. 40% de possibilité d'averses en après-midi. Max: 30
Avis publics.....	B4	Québec	Nuageux avec éclaircies. 60% de possibilité d'averses en après-midi. Max: 28
Classées.....	A4	Détails en A4	
Culture.....	B8		
Économie.....	B2		
Éditorial.....	A6		
Le monde.....	A5		
Mots croisés.....	A4		
Les sports.....	B5		

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

TRAVAILLEURS AUTONOMES

Ottawa (PC) — Le nombre de travailleurs autonomes a connu un recul important dans tous les secteurs au cours des 60 dernières années, révèle une étude de Statistique Canada. Il est passé d'un travailleur sur quatre en 1931 à un sur dix en 1991. En 1991, les travailleurs indépendants ne représentaient plus que deux pour cent de tous les travailleurs canadiens. En 1931, cette proportion était de 16%. Selon Statistique Canada, cette baisse est attribuable à la restructuration de l'économie, au déclin des industries de la pêche et de la forêt et à un milieu de travail de plus en plus complexe. «Les entreprises à travailleur unique ne sont plus aussi faciles à exploiter qu'il y a 60 ans», note Statistique Canada. Les travailleurs autonomes comprennent notamment ceux qui exploitent une ferme ou une entreprise, les pigistes et contractuels, les charpentiers, coiffeurs, médecins, contremaitres et les gens spécialisés dans le domaine de la vente. Par rapport aux employés du secteur public, les travailleurs autonomes ont tendance à être des hommes plus âgés et des immigrants.

EMPLOIS TOURISTIQUES

Ottawa (PC) — Les emplois qu'offre l'industrie touristique sont le plus souvent des emplois à court terme, mal rémunérés. Le ministre du Perfectionnement des Ressources humaines Lloyd Axworthy entend changer cela. Le ministre a annoncé un programme triennal de 192 millions \$ destiné à encourager les travailleurs du secteur touristique — surtout les jeunes gens — à parfaire leur formation et à faire carrière dans l'industrie. «À mesure que les gens acquerront des compétences accrues, une meilleure formation, les gens pourront obtenir de meilleurs postes, compter sur un travail continu», dit-il. Une partie de la somme servira aussi à créer près de 10 000 emplois pendant la durée du programme. «C'est une initiative qui permettra de promouvoir le tourisme comme choix de carrière pour la jeunesse canadienne», a déclaré Mme Carolyn Clark, du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme.

JURYS ET MINORITAIRES

Ottawa (PC) — Les groupes minoritaires sont mal représentés au sein des jurys, et le mode de sélection des jurés doit être modifié afin de le rendre plus juste, conclut une étude menée pour le ministère fédéral de la Justice. Dans un contexte où le Canada devient de plus en plus multiculturel, le système actuel des jurys «ne réussit pas à promouvoir et à protéger adéquatement les intérêts et les aspirations des minorités dans la société canadienne, parce qu'il n'assure pas aux groupes minoritaires une représentation égale» dans la sélection des jurés, note l'étude. Le rapport a été rédigé par le conseiller juridique David Pomerant, d'Ottawa. Les minorités seraient exclues de la participation au processus de sélection des jurys soit par suite de la loi elle-même, soit à cause de la manière dont la loi est appliquée.

LE PAPE ET LA MATERNITÉ

Cité du Vatican (AFP) — Le pape Jean-Paul II a affirmé hier que «jamais comme aujourd'hui» il n'était aussi «nécessaire de revaloriser l'idée de la maternité, qui n'est pas du tout une idée archaïque remontant aux origines mythologiques de la civilisation». «Même si les possibilités de travail offertes aujourd'hui à la femme dans la société, et d'apostolat dans l'Eglise, sont importantes», a déclaré le pape lors de l'audience générale hebdomadaire au Vatican, «rien ne pourra jamais être comparé à la dignité éminente de la maternité». L'Évangile n'approuve pas, a-t-il souligné, «la renonciation volontaire à la maternité pour le simple désir d'avantages matériels ou pour la satisfaction de l'exercice d'une activité». «Il s'agit là d'une distorsion de la personnalité féminine destinée à s'épanouir dans la maternité».

CONFUSION MÉDICALE

Vicenza (AFP) — Un moine, victime d'une confusion de dossier médical, a été opéré mardi d'un cancer des poumons inexistant à l'hôpital de Vicenza (nord-est du pays) alors qu'il devait subir une intervention à la prostate, a rapporté hier la presse italienne. Le dossier médical du frère franciscain Giorgio Guerra, 50 ans, a été confondu avec celui d'un autre patient. «Quand j'ai vu à mon réveil cette incision béante et douloureuse sur mon thorax, j'étais très affolé, le personnel médical n'a pas été en mesure de me donner une explication», a raconté hier Don Giorgio à la presse. Seule une enquête, immédiatement ouverte par le commissaire Giampaolo Regazzo de Vicenza, a permis de découvrir l'origine de cette faute professionnelle, qu'il a lui-même qualifiée «d'extrêmement fâcheuse». Don Giorgio qui doit néanmoins être opéré mercredi de la prostate et qui a porté plainte, espère que l'affaire aura des suites judiciaires, pour que de «tels accidents ne se reproduisent plus» en Italie.

Permis d'exploitation de vidéopokers

La CLAQ en a assez et déclare la guerre à Québec

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

La Corporation du loisir automatique du Québec, la CLAQ, part en guerre contre Québec en déposant une requête en mandamus, visant à obliger Québec à agir en ce qui a trait aux permis d'exploitation de vidéopokers, et une autre en jugement déclaratoire afin d'obliger le gouvernement à se comporter en «bon citoyen corporatif», c'est-à-dire en respectant les règlements municipaux existants.

La CLAQ accuse Loto-Québec et la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec de ne pas suivre les règles qu'ils ont instituées et d'avoir instauré un système inégal, basé sur le «deux poids, deux mesures»: un règlement en vigueur pour les exploitants indépendants, et un autre pour le gouvernement. «C'est inacceptable, dit l'avocat de la CLAQ, Me René Boucher. L'Etat bénéficie de passe-droits et ne respecte pas les lois qu'il a lui-même dictées. Nous ne sommes tout de même pas dans une république de bananes!»

La requête a été déposée au nom de Gaétan Hébert, d'Amusement Vogue, mais elle deviendra en fait une cause type pour les quelque 400 exploitants privés de jeux vidéo qui voient l'Etat marcher dans leurs plates-bandes. «Nous n'avons rien contre le fait que le gouvernement investisse dans les jeux, dit Me René Boucher, mais nous voulons qu'il le fasse dans les règles.»

La CLAQ veut que la Régie des alcools, des courses et des jeux révisé toutes les demandes de permis d'exploitants de sites et que tous les appareils de vidéopoker «illégaux» soient remis à la Société d'exploitation des loteries et des courses du Québec. «L'implantation du réseau de Loto-Québec dans la plupart des municipalités vient à l'encontre des règlements municipaux, dont celui du zonage», dit Me Boucher.

L'article 35 relatif au règlement de zonage des municipalités du Québec, où s'implante depuis un mois le réseau de vidéopokers de la Société d'exploitation des loteries et des courses, est clair.

En fait, la grande majorité des mu-

nicipalités québécoises interdit ce genre de jeu, mais Québec passe outre à cela, dit Me René Boucher. «La Régie des alcools, des courses et des jeux a un rôle social, de par son mandat, et elle a une discrétion absolue sur la réglementation. Mais une fois adoptée, elle se doit de la respecter, ce qu'elle ne fait pas en ce moment.»

D'autres exploitants bénéficient de passe-droits, affirme aussi Me Boucher. Ainsi, une requête en mandamus est déposée contre l'hôtel Holiday Inn du centre-ville de Montréal, qui exploite deux tables de billard et une table de snooker sans permis ou vignettes adéquates.

Dès aujourd'hui, la CLAQ contestera toute implantation de vidéopokers dans chaque municipalité où cela aura lieu. «Plusieurs villes nous appuient dans notre démarche, dit Me Boucher, car elles ne veulent pas hériter des vidéopokers de Québec sans avoir leur mot à dire.»

Ni Loto-Québec, ni la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec n'ont commenté cette action de la CLAQ.

Un ministre sud-africain se plaint d'être harcelé par les douaniers

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Un ministre sud-africain du gouvernement de Nelson Mandela s'est plaint à la presse d'avoir été harcelé par des agents des douanes canadiennes alors qu'il arrivait au Canada par l'aéroport de Mirabel.

Lundi dernier, M. Jay Naidoo, ministre au cabinet du président Mandela, qui vient fréquemment au Canada parce qu'il est marié à une Canadienne, a présenté son passeport diplomatique aux autorités douanières, en arrivant à Mirabel.

M. Naidoo arrivait alors à Montréal à bord d'un vol de la compagnie KLM, arrivant de Johannesburg, avec escale à Amsterdam.

Le préposé aux passeports, après avoir constaté que M. Naidoo avait un passeport de diplomate avec visa, aurait alors envoyé le ministre au comptoir de l'immigration, où ce dernier a été retenu longuement pour remplir certains formulaires.

Rappelons que M. Naidoo n'immigre pas au Canada mais y est de passage pour quelques jours pour visiter sa famille.

Immédiatement après, alors que M. Naidoo s'appretait à prendre ses bagages, un agent spécial des douanes canadiennes l'a intercepté pour le fouiller.

Après que M. Naidoo eut montré à cet agent spécial son passeport diplomatique, l'agent spécial l'a laissé partir et M. Naidoo a pu enfin entrer au pays.

Pour sa part, le ministre estime qu'il est victime de discrimination raciale de la part des douaniers canadiens. Il n'entend cependant pas porter de plainte formelle à ce sujet.

«Ce n'est pas la première fois que je me fais harceler lorsque j'entre au Canada, dit-il. Je me sens harcelé et isolé en tant que Noir. Et je ne crois pas que ce soit très inhabituel.»

Selon Patrick Martinet, directeur régional des ventes pour l'est du Canada chez KLM, l'incident n'en est pas un de discrimination raciale mais témoigne peut-être d'une certaine négligence de la part des douaniers canadiens.

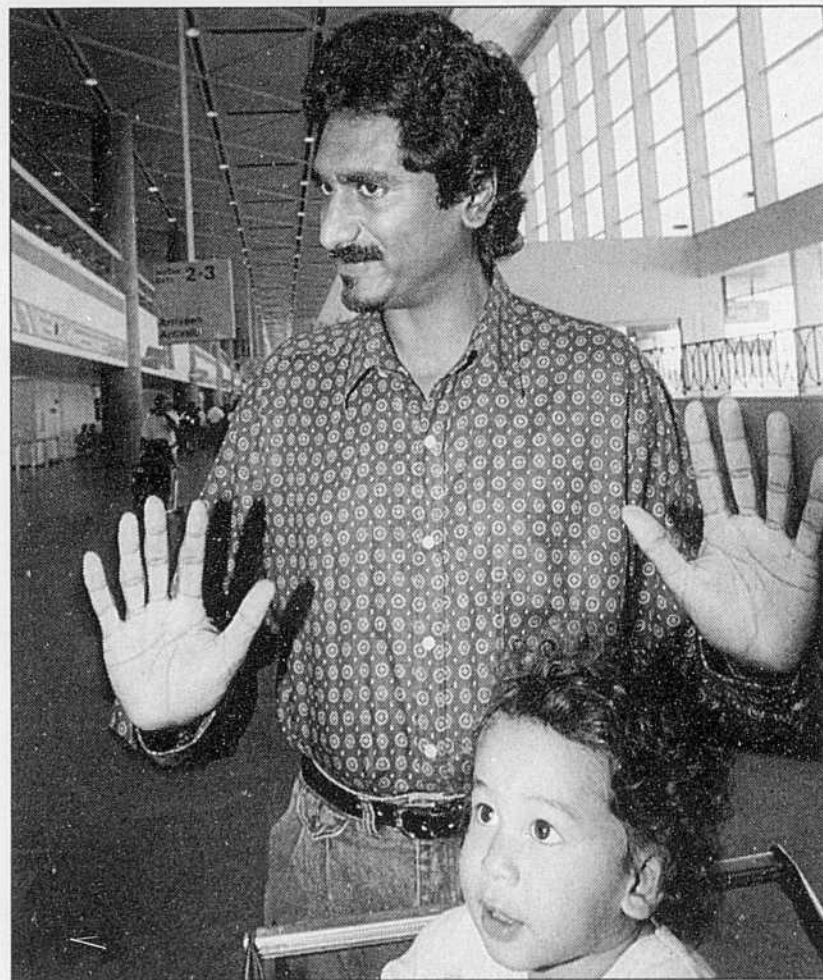


PHOTO JACQUES GRENIER

Jay Naidoo, marié à une Canadienne, vient fréquemment au Canada.

«Mon chef d'escale, qui escortait le ministre tout au long de ces péripéties, m'a dit que le douanier était peut-être un imbécile», a précisé M. Martinet.

Pour sa part, M. Roger Bélair, qui est gestionnaire des douanes canadiennes à Mirabel, a précisé hier que des agents spéciaux fouillent en moyenne 10% des passagers de tous les vols arrivant à Mirabel.

Si M. Bélair admet qu'en règle générale on ne fouille pas les diplomates, il expliquait par ailleurs à la presse, hier, que M. Naidoo avait été choisi au hasard par cet agent spécial, chargé de chercher des narcotiques, qui l'a par ailleurs relâché dès qu'il

s'est aperçu de sa méprise.

Enfin, M. Bélair a déclaré que M. Naidoo détenait un permis du ministre canadien de l'Immigration et que ce permis devait être valide au comptoir de l'Immigration.

M. Naidoo a par ailleurs déclaré à la presse que le Canada avait été un allié de l'Afrique du Sud dans son récent processus de démocratisation, et qu'il voulait s'assurer, ayant un fils à moitié canadien, que ce dernier grandissait dans un pays respectueux des gens de couleur. Avant d'être ministre dans le gouvernement de Nelson Mandela, Jay Naidoo a été secrétaire général du Congrès des syndicats de l'Afrique du Sud.

Il y a vingt-cinq ans, la Lune

Trois astronautes à la Maison-Blanche

Armstrong, Aldrin et Collins ont été reçus hier par Clinton

Washington (AP) — Il y a exactement un quart de siècle, deux Terriens accourus comme des étrangers de l'espace foulaient, pour la première dans l'histoire de l'humanité, le sol d'un autre corps céleste et plantaient le drapeau américain sur la Lune.

«Les dieux font désormais partie de l'univers de l'homme», s'était exclamé le président Richard Nixon pour qui le lancement, l'atterrissage et le retour d'Apollo XI constituaient «la plus grande semaine de l'histoire du monde depuis la Création».

Assez vieux aujourd'hui pour postuler aux pensions de retraite, les trois astronautes d'Apollo étaient reçus hier à la Maison-Blanche pour accepter les félicitations d'un autre président à l'occasion de la commémoration de cet événement que Neil Armstrong, en accomplissant les premiers pas humains sur la Lune, avait immortalisé par la formule «un petit pas pour l'homme, un pas de géant pour l'humanité».

Armstrong et Edwin «Buzz» Aldrin, qui avait marché tout de suite après lui sur l'astre des nuits, ainsi que Michael Collins, qui survolaient les deux hommes à bord de l'engin spatial Columbia pendant qu'ils évoluaient sur la Lune, devaient être les hôtes d'honneur d'une cérémonie présidée par Bill Clinton dans la salle Est de la Maison-Blanche. Quarante autres astronautes, beaucoup de l'ère Apollo, devaient participer à cet anniversaire en compagnie d'enfants passionnés par la conquête spatiale.

Les premiers pas de l'homme sur la Lune, le dimanche 20 juillet 1969, avaient capté l'attention de 500 millions à un milliard de téléspectateurs à travers le monde. L'exploit des trois astronautes, qui portaient pourtant le dra-

peau américain sur leur combinaison, avait même été suivi par des cosmonautes soviétiques amers et déçus d'avoir perdu la course à la Lune.

Il y a cinq ans, à l'occasion du vingtième anniversaire du premier «alunissage», le président George Bush avait lancé un ambitieux projet pour les 30 années à venir: d'abord coloniser la Lune, puis envoyer des expéditions sur Mars.

Un projet dont on n'a plus entendu parler depuis que son coût a été estimé, au bas mot, à 400 milliards de dollars.

Armstrong, Aldrin et Collins ne s'étaient pas départis d'un sourire poli tout au long des cérémonies du vingtième anniversaire. Ils étaient fatigués d'être exposés aux yeux du monde par la NASA. Selon leurs amis, ils ne souhaitaient pas le refaire. De fait, pour ce vingt-cinquième anniversaire, Collins a refusé d'être interviewé. Armstrong a accordé un entretien de quelques minutes à la BBC, mais aucun à la télévision américaine. Samedi, il a toutefois fait une apparition surprise lors d'une cérémonie organisée près de son domicile dans l'Ohio.

Aldrin, le seul à être resté sous les feux de l'actualité en acceptant de tourner dans des messages publicitaires ou en prononçant des discours, s'est chargé de représenter ses deux camarades lors des nombreux documentaires qui ont inondé les ondes à l'approche de l'anniversaire.

Seulement dix autres hommes ont marché sur la Lune depuis, dans les trois années qui ont suivi les premiers pas d'Armstrong et Aldrin.

Aucun pays ne projette aujourd'hui de renouveler cet exploit.

le retour
des beaux
JOURSLe Devoir présente
son journal d'été.

★ LUNDI

CHERS NOUS AUTRES

En page A1 avec Robert Blondin

Un siècle de correspondance québécoise sur des thèmes toujours d'actualité: le temps qu'il fait, la famille, le grand amour, les vacances, la religion, la politique, l'ennuyance, etc.

LES RAPPORTS HOMMES-FEMMES

En page éditoriale

Un dialogue entre Ariane Émond et Denis Thibault

★ MARDI

C'ÉTAIT MONTRÉAL EN 1994

Le grand concours de photographie amateur du Devoir en page B1

Surveillez nos pages pour plus de détails.

★ MERCREDI

DÉCOUVERTES

En page B1 avec Raymond Lemieux

Explorez le Québec dans une tournée des destinations vacances scientifiques en passant par le Biodôme la nuit jusqu'aux volcans de Charlevoix.

En page éditoriale

Martin Masse, un jeune essayiste discute des grands enjeux de l'actualité québécoise et canadienne.

★ JEUDI

LES RÉGIONS

En page éditoriale

Nous continuerons à vous donner rendez-vous dans les régions du Québec

En page éditoriale

Percez les secrets des grandes villes du monde avec Naïm Kattan.

★ VENDREDI

PLAISIRS... D'ÉTÉ

En page éditoriale

Suivez notre chronique horticole et les recettes d'été que nous fournissons une grappe de gens connus. Notre cahier PLAISIRS en version estivale.

★ SAMEDI

Les étranges et édifiantes aventures de Rémi Fassol, oniromane.

Suivez le héros de notre roman-feuilleton alors qu'il plongera chaque semaine dans un univers dont chacun possède sa propre vision: le rêve.

À la une avec le romancier Louis Hamelin

★ AUSSI

Cet été, nos journalistes feront des détours pour vous faire découvrir des aspects insolites et souvent méconnus du Québec sur lesquelles vous pensiez pourtant tout savoir. Ils vous accompagnent à tous les grands événements culturels de l'été.

C'est un rendez-vous,
cet été dans

LE DEVOIR



LE DEVOIR

MONTREAL

Intentions de vote des Montréalais

Résultats trompeurs pour Bourque

La communauté anglophone a été ignorée dans un sondage

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Un sondage commandé par le parti d'opposition Vision Montréal, publié hier par le *Journal de Montréal*, révèle des résultats trompeurs. Les 37 % d'intentions de vote que récolterait le chef Pierre Bourque, contre 24 % pour l'actuel maire Jean Doré, ne correspondent en fait qu'à une catégorie d'électeurs, soit les francophones.

Le choix d'ignorer la communauté anglophone a été confirmé au *Devoir* par Francine Bodge de la firme Soucy, Gagné et Associés qui a réalisé le sondage pour le compte de Vision Montréal (VM). L'étude qui aurait été effectuée entre le 13 et le 17 juin dernier, dont les résultats circulaient allégrement dans les couloirs du congrès de VM le 19 juin dernier, ne montre donc pas les intentions de tout un groupe de Montréalais réticents jusqu'à ici face à la candidature de l'ex-directeur du Jardin botanique.

Le 5 avril dernier, un sondage *Sondagem-Le Devoir*, dont la méthodologie scientifique a été publiée, démontrait que M. Bourque n'obtenait que 9,3 % de ses appuis dans la communauté anglophone (ce faible pourcentage dégringolait à 2,2 % du côté des groupes ethniques), alors que Jean Doré y obtenait 48,8 %

de soutien. Chez les francophones, Pierre Bourque faisait meilleure figure en obtenant 31,6 % d'appuis contre 45 % pour M. Doré.

Par rapport au sondage de VM, ces chiffres démontrent une progression de 5,4 % pour Pierre Bourque chez les francophones et une perte de vitesse de 21 % pour Jean Doré vis-à-vis le même groupe. Jérôme Choquette, qui en avril récoltait 13,6 % d'appuis chez les francophones, recevrait maintenant 15 %.

Un autre élément est à souligner. Le sondage de VM laisse voir un taux de 24 % d'indécis chez les francophones. Qu'en est-il des anglophones? Mystère.

D'aucuns pourront mettre en doute la crédibilité d'un tel sondage dont il a d'ailleurs été impossible de vérifier la méthodologie; l'organisateur de VM, Jacques Aubry, n'a retourné aucun des appels du *Devoir*.

Pour juger de la valeur scientifique du processus, il importe notamment de savoir quel est l'échantillon choisi, la méthode de sélection (si on a recours au bottin de téléphone, par exemple, comme le fait la firme Léger et Léger, ce qui a pour effet d'éliminer d'emblée environ 15 % des gens puisque leur numéro de téléphone est confidentiel), le nombre d'entretiens complétés et bien sûr la marge d'erreur, donc le seuil de confiance.

Retrouvée morte dans un boisé

Les causes du décès de la petite Marie-Chantale seront connues aujourd'hui

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Les causes du décès de la petite Marie-Chantale Desjardins, retrouvée morte hier, ne sont toujours pas connues et il faudra attendre l'autopsie d'aujourd'hui pour en savoir plus.

Disparue de son domicile de Sainte-Thérèse depuis samedi matin, Marie-Chantale, dix ans, a été découverte dans un boisé situé derrière le centre commercial Place Rosemère, à environ un kilomètre de sa résidence de la rue Jasmin. Sa bicyclette a été retrouvée à moins de dix mètres de son cadavre.

Pour l'heure, tout ce que l'on sait c'est que la mort de Marie-Chantale remontait tout au plus à 24 heures, soit trois jours après sa disparition. Les policiers de la Sûreté du Québec ne pouvaient confirmer s'il s'agissait ou non d'un assassinat, l'examen sommaire indiquant cependant qu'il n'y avait pas de traces de violence sur le corps de la fillette. On sait simplement que sa tête était recouverte de son chandail.

C'est une amie de la famille, qui faisait partie d'un groupe de bénévoles, qui a découvert le corps de l'enfant, vers 11h30 hier matin.

Cette découverte met fin à d'intenses recherches effectuées depuis le début de la

semaine par les policiers de Sainte-Thérèse, aidés par la Sûreté du Québec et une armée de bénévoles.

Tout laisse croire que la fillette a fugué de la résidence familiale. Marie-Chantale Desjardins avait en effet fort mal réagi au déménagement récent de sa famille, de Blainville à Sainte-Thérèse, et acceptait mal la présence du nouveau conjoint de sa mère. Elle avait menacé cette dernière de quitter la maison en cas de déménagement.

Samedi après-midi, elle aurait été aperçue dans des arcades du centre-ville de Sainte-Thérèse.

Personne ne l'a revue par la suite.

Contraventions aux fumeurs

PRESSE CANADIENNE

Montréal est sur le point d'être plus sévère avec les fumeurs qui ne respectent pas son règlement anti-tabac. La ville permettra sous peu aux policiers de donner des contraventions aux personnes qui fument dans les espaces réservés aux non-fumeurs.

Les policiers donneront ces contraventions uniquement si des plaintes sont portées. Pour une première offense, l'amende maximale est de 300 \$. Depuis 1990, il est interdit de fumer dans les espaces commerciaux, les magasins, les salles d'attente, les escaliers et les ascenseurs. Tous les restaurants de 25 places et plus doivent aménager une zone réservée aux non-fumeurs. La ligne dure vise à surmonter les difficultés à faire respecter ce règlement.

Foyer Saint-Laurent va s'agrandir

LE DEVOIR

Le centre d'hébergement Foyer Saint-Laurent, situé sur le chemin de la Côte-Vertu, a reçu hier une subvention de 6,6 millions de dollars pour assurer son agrandissement et effectuer des travaux de rénovation. L'attribution de cette somme a été annoncée hier par le député de L'Acadie, M. Yvan Bordeleau, et permettra d'agrandir de 34 % la superficie de ce foyer qui accueille 154 bénéficiaires âgés.

Débrayage imminent à Dorval et Mirabel

La direction des deux aéroports rassure les passagers

D'APRÈS PC

Le torchon brûle entre l'Alliance de la fonction publique du Canada et la direction des aéroports de Mirabel et Dorval.

Le syndicat, qui représente 65 milliers d'ouvriers dans les deux aéroports, affirme que les installations ne respectent pas les normes minimales de sécurité.

Alors qu'un débrayage est imminent, le syndicat accuse la direction des aéroports de mettre en danger la vie de milliers de passagers.

L'Alliance reproche notamment à l'employeur d'avoir recours à du personnel non syndiqué qui n'a pas les qualifications requises.

La direction des aéroports rejette formellement ces accusations sur la sécurité, qualifiée «d'alarmistes et sans fondement», dans un contexte de négociations d'un nouveau contrat de travail.

Elle signale aussi que le Code canadien du travail, auquel les deux

aéroports sont assujettis, lui permet d'appeler du personnel de remplacement.

Le vice-président des ressources humaines, M. Philippe Duval rappelle que le dossier fait toujours l'objet d'une conciliation et que le processus de négociation n'est pas terminé.

Par ailleurs, il signale aussi qu'ADM entend se prévaloir des mesures que prévoit le Code canadien du travail pour assurer le maintien des opérations à Dorval et à Mirabel.

«Les conséquences sur l'économie du grand Montréal et du Québec sont trop importantes. De plus, la sécurité du public voyageur est une priorité chez ADM.

En conséquence, nos mesures de remplacements ont conformes aux normes de sécurité de Transports Canada et ont obtenu les certifications requises», de déclarer M. Duval.

Roule carrosse



PHOTO JACQUES GRENIER

MALGRÉ la canicule hier, on passait le rouleau-compresseur sur la 40, histoire de faire un bitume sans ride à la Transcanadienne. Malgré sa petite ombrelle rayée, parions que s'il avait pu choisir son véhicule, ce travailleur aurait bien aimé se retrouver au volant d'une Zamboni.

L'allergie à l'herbe à poux coûte près de 50 millions

JENNIFER ALLEYN
LE DEVOIR

L'allergie à l'herbe à poux coûte près de 50 millions chaque année aux Québécois mais «il est possible d'en enrayer la prolifération», dit le Dr Louis Drouin, responsable en santé environnementale à la direction de la santé publique de Montréal-Centre.

La Régie de la Santé et des Services sociaux rendait publiques hier deux études préparées par l'Unité de santé au travail et de santé environnementale du Québec.

La première étude porte sur l'estimation des coûts économiques liés aux effets allergènes de l'herbe à poux. L'étude, dirigée par Mme. Claudine Christin, évalue le coût total annuel minimal associé à l'herbe à poux au Québec, en 1992, à 49 216 485 dollars, répartis en frais de médicaments, de consultation, d'hospitalisation et d'absentéisme. Une somme qui pourrait être épargnée si la prolifération de cette mauvaise herbe était stoppée.

«En contrôlant les trois zones particulièrement infestées, soient la pointe ouest, le sud-ouest et l'extrême-est de l'île de Montréal, on peut enrayer 75 % de l'émission de pollen», a précisé le Dr Drouin, directeur de la deuxième étude faisant état de la situation de l'herbe à poux dans l'île de Montréal.

Les auteurs de l'étude ont noté que 90 % du pollen présent à Montréal provient du territoire de l'île. Selon le Dr Drouin, le caractère insulaire de Montréal devrait faciliter la tâche puisque le pollen ne semble pas traverser la barrière aquatique qui l'entoure.

Emboitant le pas à la campagne de dépistage et d'éradication de l'herbe à poux mise de l'avant par la CUM au mois de juin dernier, la direction de la santé publique de Montréal-Centre propose quelques méthodes simples et efficaces pour se débarrasser de la plante nuisible.

Premièrement, il faut savoir reconnaître l'herbe maléfaisante:

Il y a deux espèces d'herbe à poux sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal: la plus commune est la petite herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*), une plante an-

nuelle qui mesure de 10 à 90 centimètres. Ses feuilles sont minces et découpées en segments étroits. Sa tige est poilue. Au sommet des rameaux de la plante, l'herbe à poux produit en juin et juillet des fleurs verdâtres groupées en capitules sur des épis. En période de floraison, ces fleurs émettent dans l'air des grains de pollen microscopiques qui servent à la reproduction de cette mauvaise herbe. Semblable à la petite, la grande herbe à poux (*Ambrosia trifida*) peut atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur. Contrairement à l'herbe à poux, on peut à tout moment, et sans danger, toucher l'herbe à poux pour l'arracher. Cette plante de cause pas de démangeaisons cutanées.

Quatre options

Les quatre options d'éradication sont l'arrachage, la tonte mécanique, l'ensemencement d'espèces compétitives et l'épandage d'herbicides.

Le règlement 90 de la Communauté urbaine de Montréal sur l'assainissement de l'air stipule que «Le propriétaire d'un terrain, la personne qui l'utilise ou celle qui l'occupe doit voir à ce qu'il soit exempt des herbes à poux *Ambrosia artemisiifolia* et *Ambrosia trifida* en fleur, après le 1er août de chaque année». Ainsi, tout contrevenant est passible d'une amende de 100 dollars ou plus, selon l'ampleur des colonies sur sa propriété.

Notant que 600 000 personnes sont touchées annuellement au Québec, la CUM annonçait au mois de juin qu'elle ferait pression auprès du ministre de la Santé «pour qu'il prenne le dossier en mains». Jusqu'à maintenant, le ministère ne s'est jamais impliqué officiellement.

Le Dr Drouin a rappelé le cas de la Gaspésie des années 30 qui, grâce à une campagne d'éradication intensive dirigée par le Dr Campagnat, avait réussi à éliminer la présence de l'herbe à poux sur tout son territoire. La population avait alors collaboré activement à la campagne et le Dr Drouin espère que l'appel lancé aujourd'hui aux citoyens suscitera le même enthousiasme.

Autopsie d'un ressuscité

2 - D'étranges études de faisabilité pour le Musée...

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Musée... pour rire a constamment amélioré sa définition et ses études de faisabilité pour faire financer son projet par Québec.

Deux études de planification réalisées en 1990 par des firmes d'ingénierie culturelle ont fait grimper les prévisions de fréquentation annuelle de 175 000 à 450 000 visiteurs et plus.

L'établissement du boulevard Saint-Laurent a rouvert ses portes avant-hier, après une fameuse controverse en février dernier. En dix mois, le musée première version n'avait attiré que 135 000 visiteurs.

Par ailleurs, la définition du musée est toujours demeurée assez vague dans les documents de planification, oscillant entre le centre d'interprétation et l'institution muséale, alors que dans les faits l'établissement réalisé n'a jamais été un musée au sens strict.

Ces informations ressortent d'une analyse de documents produits entre le 7 juin 1989 et le 31 janvier 1994, notamment par les fonctionnaires du ministère de la Culture (ou de l'ancien ministère des Affaires culturelles), obtenus par *Le Devoir* grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

On y découvre donc que pour faire financer son projet, l'Académie nationale de l'humour (ANH, contrôlée par le Groupe Rozon) a avancé qu'on pourrait attirer 450 000 personnes et plus au musée et ainsi générer plus de quatre millions de dollars de revenus annuels.

Des études de faisabilité ont été exigées par le MAC dès la présentation du projet, en juin 1989. Comme le ministère ne veut pas participer au budget de fonctionne-

ment du futur musée, on exige que le promoteur fasse la preuve de l'autofinancement de son projet. Une première étude réalisée par la firme Daniel Arbour et associé a été déposée en janvier 1990. On peut y lire qu'«une des conditions de rentabilité du projet (...) est que la fréquentation du musée atteigne 175 000 visiteurs, ce qui semble une hypothèse plausible». Le prix d'entrée envisagé est alors de neuf dollars.

Irréalistes, les prévisions

Dans les mois qui suivent, les fonctionnaires notent que ces prévisions sont irréalistes et n'assurent pas l'objectif d'autofinancement de l'établissement.

«Nous émettons de sérieuses réserves sur la possibilité de maintenir un taux de fréquentation de 175 000 personnes avec un prix de neuf dollars», écrit Louise Pelletier, responsable du Secteur des musées au MAC, dans une note de service du 18 avril 1990. (...) L'étude de marché s'avère importante pour formuler un avis complet sur l'ensemble du projet.»

Cette seconde étude a été déposée en décembre 1990, soit cinq mois après l'annonce officielle de l'implication des trois paliers de gouvernement dans le projet, notamment en présence de Daniel Johnson, alors président du Conseil du Trésor.

L'étude réalisée par des consultants de la firme Muni-consult et d'autres spécialistes gonfle alors le taux de fréquentation à 450 000 visiteurs par année «selon un scénario réaliste».

«La fréquentation du musée la première année variera entre 301 000 et 605 000 personnes acceptant un prix d'entrée de dix dollars pour les adultes et de cinq dollars pour les enfants», peut-on lire dans le document «Un nouveau

Musée... pour rire».

La firme Saine Marketing est arrivée à ces prévisions en réalisant «une étude auprès des consommateurs, afin d'évaluer leur intérêt à l'égard d'un complexe et d'un Musée de l'Humour». Les deux tiers de la population des 16 ans et plus de la région métropolitaine se disaient alors «très intéressés à visiter le Complexe».

Dans les semaines qui suivent, les fonctionnaires du MAC vont critiquer ces chiffres en parlant de prévisions «peu réalistes» ou «ambitueuses».

Les documents du ministère montrent aussi que le Musée... pour rire a changé de vocation en cours de planification. Sur papier, on est passé d'un projet de centre d'exposition à celui d'un musée au sens strict (avec acquisition d'œuvres, conservation, recherche, etc.), alors que dans les faits, le projet réalisé se rapproche davantage du premier genre que du second.

Note de service

Les «modifications» du projet ont été critiquées par les fonctionnaires. Le 10 mai 1990, un d'entre eux a noté que le ministère devrait cesser de proposer des ajustements au promoteur «pour préserver ainsi notre position d'analyse critique».

Le 22 mars 1990, une note de service de Louise Pelletier, alors responsable du secteur des musées du MAC, soulignait que le bâtiment planifié ne répondra pas aux normes de conservation du milieu (contrôle de la température, voûtes, etc.)

«Le promoteur qualifie son projet de musée au plan du concept et de la vocation, mais de centre d'interprétation au chapitre des installations», lit-on dans un autre commentaire du 20 décembre 1990.

LE DEVOIR POLITIQUE

Sous le chapiteau du sourire



PHOTO AP

LE MINISTRE canadien des Affaires étrangères, André Ouellet, et son homologue japonais, Yohei Kono, ont choisi hier de prendre une photo-souvenir au Cirque du soleil, qui a planté son chapiteau en banlieue de Tokyo. M. Ouellet effectue depuis quelques jours une tournée en Asie pour rappeler notamment aux investisseurs de ce continent que le Canada restait un pays «sûr» pour leurs dollars.

Elkas confirme: il se retire

Québec (PC) — L'ancien ministre de la Sécurité publique et des Transports, Sam Elkas, a annoncé hier qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections, alléguant qu'il voudrait consacrer plus de temps à sa famille.

Selon le quotidien *La Presse*, M. Elkas, qui avait pourtant déjà été réélu comme candidat officiel de la circonscription de Robert-Baldwin, aurait été poliment invité à ne pas se représenter par d'influents organisateurs du PLQ,

qui compteraient offrir sa circonscription — relativement sûre — à d'éventuels candidats-vedettes. Après les Bacon (Lise), Ryan (Claude) et Picotte (Yvon), M. Elkas est le dernier d'une vingtaine d'importants membres du gouvernement libéral sous Robert Bourassa à tirer sa révérence.

Ancienne vedette anglophone des libéraux, il ne s'était vu confier aucun portefeuille lors du dernier remaniement ministériel effectué sous la houlette du premier ministre Johnson.

Parizeau demande un moratoire sur les privatisations

Rivière-du-Loup (PC) — Jacques Parizeau somme le gouvernement de «se conduire correctement» et réclame un moratoire sur les privatisations pendant la campagne électorale.

«Je demande un moratoire sur les privatisations. C'est après la campagne électorale qu'il faudra voir ce qui est acceptable. Pendant une campagne électorale, un gouvernement ne doit qu'expédier les affaires courantes», a déclaré M. Parizeau hier alors qu'il était en tournée électorale dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

Le chef de l'opposition a cité les dossiers suivants, où la privatisation projetée pendant la campagne électorale lui paraît «inacceptable»: Sidbec, les Jardins de Métis, le centre de ski du Mont-Sainte-Anne, la Société des alcools, le Zoo de Charlesbourg et l'Aquarium de Québec.

Au sujet du Mont-Sainte-Anne, M. Parizeau a rappelé que le gouvernement et le nouvel acqué-

reur, la famille Desourdy de Bromont, ne s'entendaient même pas sur l'objet de la vente, soit «les hectares qui constituaient le domaine skiable».

M. Parizeau a noté aussi qu'un rapport de la firme d'experts Merrill Lynch fixait la valeur des installations de ski à un prix beaucoup plus élevé que ce qui a été officiellement payé par l'acquéreur, soit 20,3 millions de dollars.

Le chef de l'opposition a aussi cité le cas des employés de la Société des alcools qui viennent d'être invités à formuler d'ici le 15 août des représentations sur la privatisation de l'entreprise auprès de la firme Burns Fry.

«Le gouvernement est-il rendu chez Burns Fry?», a ironisé M. Parizeau. Il faut suspendre toutes les tentatives de privatiser des actifs de l'Etat alors que des élections seront déclenchées demain (jeudi).

M. Parizeau a soutenu qu'il demandait un moratoire «sur un ton calme pour le moment».

Si jamais le gouvernement poursuivait ses opérations de privatisation pendant la campagne électorale, il promet cependant de hausser le ton.

Selon lui, le rôle d'un gouvernement est «d'expédier les affaires courantes» pendant une campagne électorale, pas de «régler les affaires avant de perdre le pouvoir».

M. Parizeau a pris cette position alors qu'il était venu appuyer le candidat péquiste Harold Lebel en vue de l'élection partielle qui doit se dérouler officiellement le 29 août prochain dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

Il est à peu près assuré, toutefois, que le déroulement de ce scrutin complémentaire sera annulé par le déclenchement, dans les prochaines heures, d'élections générales pour le 12 septembre prochain.

Attention aux entorses, dit Tobin

Ottawa (PC) — En avertissant les pêcheurs québécois et terre-neuviens qu'il n'acceptera aucune entorse aux règlements, le ministre des Pêches Brian Tobin a pris des mesures hier pour réduire de 75 % les prises permises de turbot.

Le ministre a pris cette décision à la lumière des rapports scientifiques du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques et de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (l'OPANO).

M. Tobin a expliqué qu'en raison de la fragilité des stocks, le turbot était voué, comme la morue du nord, à une disparition certaine et rapide.

D'où le besoin de prendre des mesures sévères, a-t-il dit.

Ainsi, les contingents canadiens seront réduits de 75 %, passant de 12 500 tonnes métriques à 3000 dans la zone au nord du Labrador et de 12

500 à 3500 à l'est de Terre-Neuve.

Seuls les pêcheurs qui travaillaient dans cet endroit l'an dernier pourront continuer à le faire. Aucun nouvel effort de pêche ne sera autorisé, a averti le ministre. M. Tobin a laissé échapper tout à fait par hasard qu'on permettra pour la première fois depuis 1982 la pêche à l'encornet. Un contingent total d'environ 100 000 tonnes est prévu, a-t-il dit.

Il y a deux semaines, les prises de turbot avaient été réduites au large de l'île de Baffin et du Labrador.

Selon M. Tobin, c'est la présence de 27 nouveaux bateaux, dont sept de la Gaspésie et 20 de Terre-Neuve, qui a fait déborder le vase.

«En dépit de ces mesures, des pêcheurs de Terre-Neuve et du Québec souhaiteraient quand même faire porter sur cette fragile ressource un effort de pêche accru en 1994.

Reform: nouveau plan d'attaque

Ottawa (PC) — Pour redorer son blason aux Communes, le Parti réformiste de Preston Manning s'est doté d'un nouveau plan d'attaque.

Le chef Preston Manning a annoncé hier à l'issue d'une réunion de son caucus, qu'un «cabinet fantôme» sera constitué pour faire contrepoids au gouvernement libéral en Chambre. Les observateurs s'entendent pour dire que le Bloc québécois s'est bien débrouillé au Parlement et qu'il a volé la vedette aux réformistes. M. Manning reconnaît que le parti doit améliorer son image. Il s'inspirera du mot d'ordre des militants: «Tenez-vous en à vos principes, à vos convictions, augmentez votre niveau d'énergie si possible, mais restez fidèles à votre éthique.»

Les militants ont également conseillé aux députés de ramener davantage la question du déficit sur

le tapis aux Communes, a repris M. Manning.

Quelques noms du cabinet fantôme sont déjà connus: la députée de Calgary Deborah Grey demeurera présidente du caucus. M. Elwin Hermanson reprend ses fonctions de leader réformiste en Chambre. Il sera secondé dans ses fonctions par le député ontarien Ed Harper.

M. Jim Silye assumera les fonctions de coordinateur du caucus. Ce poste de whip était auparavant occupé par Diane Ablonczy, qui préférerait s'occuper d'autre chose. Il est possible qu'on lui attribue un poste de critique.

Quant au député Steve Harper, il a été nommé coordonnateur adjoint. Il succède à Chuck Strahl.

Les noms des responsables des postes de critique seront connus aujourd'hui.

ANNONCES CLASSÉES

I · N · D · E · X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 199 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit



176 CHALETS À LOUER

LAC MALAGA, Eastman. 3 c.c., tout équipé, literie complète, lave-vaiss., micro-ondes, pédalo, chaloupe. Par semaine. 694-6787(rép.).

LAC MEMPHRÉMAGOG, région Georgeville. 4 c.c., 2 s.b., quai, du 15 août au 5 sept. 486-9370, (819)843-0900.

251 BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2.500 pi.ca. avec petit entrepôt et qual. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 476-0500.

259 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, pour commerce ou bureau, près Laurier, 600 à 1500 p.c. 733-1228.

313 ORDINATEURS

ORDINATEUR 386, 20 MHz, 2 meg, 40 merd dur, écran VGA, 450\$. 874-1446.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 695-4051.
Les Aménagements F.B. Inc.

350 ANIMAUX

A VENDRE, chatons Somali lévre, bleu et fawn, vaccinés. 671-1146.

440 SERVICES DOMESTIQUES

RECHERCHONS personne fiable, avec références, pour garder à domicile 3 petits enfants de 2,4 et 6 ans. Tél. S.V.P. Mme Bonenfant: 252-0866 ou 486-3337.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

575 DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

675 BATEAUX, YACHTS, VOILIERS

"SEAFARER 26 SLOOP" accordeur 4, 1971, fibre de verre, facile à manoeuvrer, 4800\$. US. (802) 223-4236.

695 AUTOMOBILES

HONDA CIVIC GL 86, champagne, aut., bonne condition, 130 000 km, 3 500\$. 874-1446.

PONTIAC GRAND AM 88, blanche, 4 portes, tout équipée, 240 000 km, 950\$. 874-1446.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PIERREFONDS, superbe maison, 2 400 p.c., 4 c.c., 3 s/bain, garage, foyer, piscine, 874-1446.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

TERREBONNE, bungalow, 3 c.c., s/bain, 2 s/bain, 81 900\$. 874-1446.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, 150.000\$. Lieu du tournage de la série *Corcoran*. Parmi les plus remarquables couchers de soleil au monde! Cette résidence située sur le bord du fleuve comprend: 4 chambres, foyer en briques au salon, meublé au complet, garage, terrain, 17,745 pi.ca. Pour info: Marc Lavioie, Inter-Québec, (418)667-3466.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. - 3265 LINTON. Coin HUDSON, Grand 8 1/2, 3 s/bains, s/jeu, garage, chauffé, eau ch., près Hôpital, U. de Mil. 1,200\$/mois, libre. 738-6791, 731-5040.

CARRÉ ST-LOUIS/Professeur en année sabbatique, loué 4 1/2, meublé, avec vue sur le parc. 800\$ 284-6574.

CENTRE-VILLE, métro Guy, 2 1/2, chauffé, balcon, 405\$/mois. 874-1446.

CHOMEDEY, 4 1/2, ensolleillé, rénové, 510\$/mois. 874-1446.

LONGUEUIL, 5 1/2, haut de duplex, bois franc, 595\$/mois. 874-1446.

MÉTRO CADILLAC, haut duplex 5 1/2, propre, tranquille, 1er août, 430\$. 634-0282.

MÉTRO JARRY, 3 1/2 chauffé, chambre fermée, propre, paisible, personne responsable, 1er août, 395\$. 388-5732.

MÉTRO ST-MICHEL/BEAUBIEN, 4 pces, rénové, grand patio, les entrées, 400\$, poêle/frigo inclus. 727-3882, 477-8245.

N.D.G., Melrose Monkland, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, eau chaude, rénovés, grands. 486-5700, 596-0299. Voir concierge 4315 Melrose #20.

NOUVEAU BORDEAU, 6 1/2 chauffé, 2 s/bain, propre, libre, 334-8126.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

RUE CHERRIER, Grand 5 1/2, r-d-c, 1,011 p.ca. chauff., rénov. entr.lav/séch. 975\$. 844-3267, 842-5544.

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

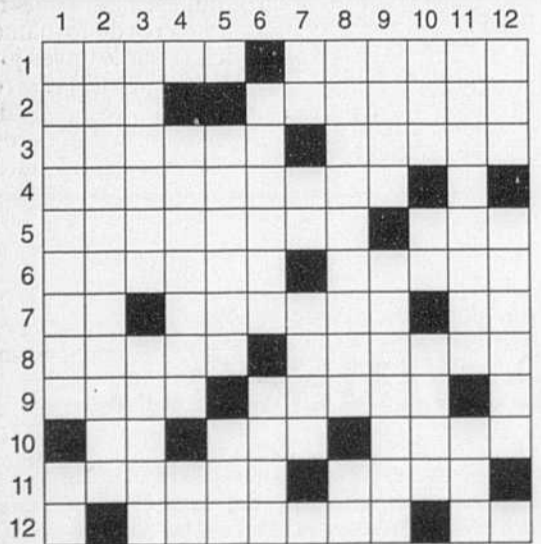
"LE MARTINET" bord Rivière-des-prairies. Penthouse, 19ième étage, 1,000\$/mois. 621-2841.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS (BOULOGNE), MÉTRO à la porte, appart. meublé, 6 1/2 (1 1/2 s.b.), cuisine équipée, tout fournil. Au mois. Libre 15 oct. (513)744-1956.

VILLENNES, 20 km banlieue ouest de Paris, près gare et RER. Appart. 2 c.c., meublé. 932-1630.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- À quelle époque. — 4- depuis peu. — 5- Substance odoriférante. — 6- Quelqu'un. — 7- Trinitrotoluène. — 8- Pucier. — 9- Monnaie romaine. — 10- Jeu d'argent. — 11- Séléniure. — 12- Néon. — 13- Échassier. — 14- Dépôt d'une couche de métal à la surface d'une pièce. — 15- Brome. — 16- Fourneau. — 17- Diffuser. — 18- Voie. — 19- À la mode. — 20- Il boit du lait. — 21- Crauté. — 22- Rivière d'Europe. — 23- Venue au monde. — 24- Inflammation de l'iris.

VERTICALEMENT

- 1- Relatif au quétisme. — 2- Dysprosium. — 3- Qui concerne le croupion des oiseaux. — 4- Faciliter. — 5- Faire

DÉCÈS

BARBEAU, VICTOR

Un des plus ardents défenseurs de la langue française au Canada, M. Victor Barbeau, est décédé mardi soir à Montréal à l'âge de 99 ans.

Journaliste, professeur, coopérateur, écrivain, Victor Barbeau était né le 17 août 1894 à Montréal et était époux de Lucile Clément.

Fondateur et premier président de l'Académie canadienne-française en 1944, M. Barbeau avait aussi été co-fondateur, en 1937, de la Société des écrivains canadiens. Il avait également occupé la présidence du PEN Club de Montréal de 1939 à 1944. De 1927 à 1930, il avait occupé la présidence de la Société des auteurs canadiens, section française de Montréal.

En 1937, il avait fondé la première coopérative de consommation au Québec, *La Familiale*, et aussi présidé à la fondation de l'Alliance des coopératives de consommation.

Journaliste, il avait été à l'emploi de nombreux quotidiens: *La Patrie*, *La Presse*, *Le Devoir*. Il avait aussi collaboré à *L'Action*, au *Nationaliste* et au *Nouveau Journal*.

M. Barbeau était Officier de l'Ordre du Canada, Grand Officier de l'Ordre du Québec, lauréat de l'Académie française. En 1987, le Conseil de la vie française en Amérique lui avait remis sa médaille pour sa contribution significative à la vie française en Amérique. L'université Laval, l'université de Montréal et l'université d'Aix-en-Provence lui avaient décerné des doctorats honorifiques. Il était président ad honores de l'Académie Berrichonne (fondée en 1464), membre correspondant de l'Académie d'Aix-en-Provence et membre à vie du Conseil international de la langue française.

Il laisse ses filles Michèle Monfette, Nicole Picard, Claudine Williams, ses fils Pierre-V. et François, 16 petits-enfants, de nombreux arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

La dépouille sera exposée jeudi de 14 h à 22 h et vendredi à 10 h au Salon Urgel Bourgie, 3860, boulevard Décarie, à l'angle de l'avenue Notre-Dame-de-Grâce. Le service sera chanté à 14 h, en l'église Saint-Léon-de-Westmount. Prière d'adresser les dons à la Société canadienne de la Croix-Rouge.

LAROSE WAWRZKOW, THÉRÈSE

À St-Hubert, au Centre hospitalier de la Montérégie, le 18 juillet 1994, à l'âge de 79 ans, est décédée Madame Thérèse Larose Wawrzkow (infirmité à l'U. de M.), épouse de Jan Wawrzkow, native de Verchères. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants Anne-Marie (Alain Mélois), Michel (Maxine Ledwiel), Jeanne (Richard Freeman), quatre petits-enfants, huit soeurs: Annette, Marguerite, Madeleine, Jeanne, Agnès, Lise, Gisèle et Hélène, deux frères: Yves et Gilles, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux autres parents et amis.

Elle est exposée à la Résidence funéraire Riopel inc, 4, rue St-André, Verchères. Les funérailles auront lieu samedi le 23 en l'église St-François-Xavier, Verchères. Le service sera célébré à 15 h 00, l'inhumation suivra au cimetière de Verchères.

La famille apprécierait, au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer: des formulaires sont disponibles au salon. Heures de visite: vendredi le 22, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 13 heures.

Direction funéraire Maurice Riopel, Verchères.

Avez-vous signé votre carte de don d'organes?

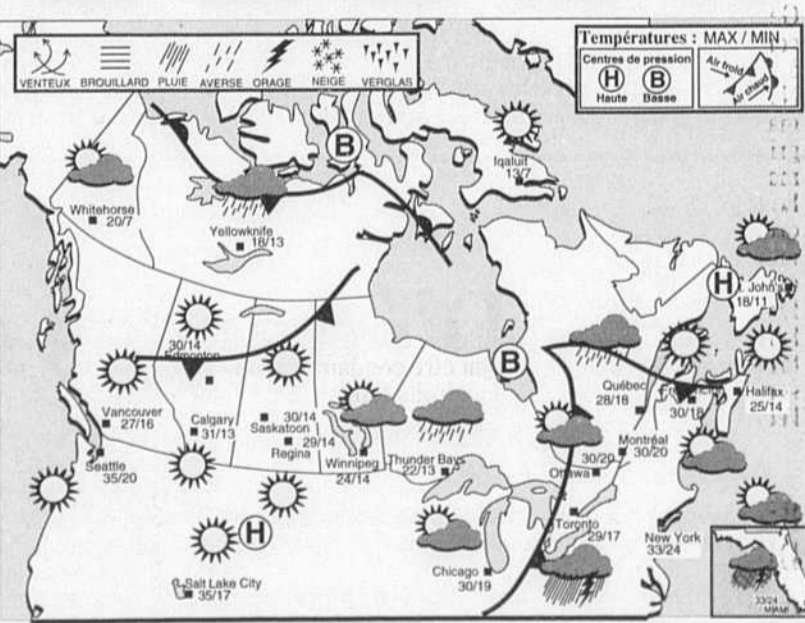
Le don d'organes d'une seule personne permettra à dix autres d'améliorer leur condition de vie et même d'échapper à une mort certaine.

LA FONDATION DIANE HEBERT (514) 965-0333

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 30	min 20	max 27	18/27	18/27



MONTREAL (PC) —

Un système dépressionnaire actuellement sur l'Ontario se déplace rapidement vers l'est. L'annéagement a déjà débuté sur l'ouest québécois et se poursuivra jeudi sur le reste des régions. Les averse et les orages accompagnant la perturbation débiteront cette nuit et se propageront graduellement vers l'est. De belles percées de soleil sont cependant prévues sur le sud du Québec; jeudi qui consiliera du temps chaud et humide.

Régions

Abitibi et Témiscamingue: Nuageux avec 70 % de probabilité d'averses ou d'orages. Risques d'un fort vent. Des éclaircies en soirée. Min: 18. Max: 26. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 15. Max: 24.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Nuageux avec averse et orages. Risque d'un orage fort. Min: 18. Max: 28. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable et 30 % de probabilité d'averses. Min: 16. Max: 26.

Laurentides:

Nuageux avec éclaircies. Averses et orage surtout en après-midi. Min: 17. Max: 27. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable et 30 % de probabilité d'averses. Min: 15. Max: 25.

Ottawa, Hull et Cornwall:

Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses ou d'orages surtout en après-midi ou en soirée. Min: 19. Max: 30. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable et 30 % de probabilité d'averses. Min: 20. Max: 27.

Trois-Rivières, Drummondville:

Chaud et humide; 60 % de probabilité d'averses ou d'orages surtout en après-midi. Min: 18. Max: 28 à 30. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 17. Max: 24.

Estrie et Beauce:

Chaud et humide; 30 % de probabilité d'averses et risque d'un orage en soirée. Min: 16 à 18. Max: 30. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 18. Max: 27.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides:

Nuageux avec averse et orages. Min: 16. Max: 26. Demain: nuageux avec éclaircies et 64 % de probabilité d'averses. Min: 17. Max: 26.

Charlevoix et Rivière-du-Loup:

Nuageux avec averse et risque d'un orage. Min: 14. Max: 24. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 17. Max: 24.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne des Monts et parc de la Gaspésie:

Nuageux avec averse et risque d'un orage. Min: 14. Max: 24. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies et 40 % de probabilité d'averses. Min: 17. Max: 24.

Lever5h26
Coucher.....20h35

LE DEVOIR

LE MONDE

E N B R E F

ANNIVERSAIRE QUI RIT,
ANNIVERSAIRE QUI PLEURE

Nicosie (Reuter) — De part et d'autre de la «ligne verte» qui scinde Chypre en deux, Turcs et Grecs ont célébré hier, dans la joie ou l'amertume, le 20e anniversaire de l'invasion militaire turque de l'île. Dans la «République turque de Chypre du Nord», autoproclamée en 1983, des milliers de personnes sont descendues dans les rues pour assister au défilé des troupes turques et locales, fortes de 30 000 hommes. Les Chypriotes du sud, eux, ont commémoré l'invasion en faisant sonner les sirènes d'alerte aériennes à 5h30 locales du matin, heure à laquelle les Turcs avaient commencé à attaquer la ville de Kyrenia, au nord de l'île, le 20 juillet 1974. «Il y a deux démocraties et administrations distinctes dans l'île. Nous ne permettrons à aucune de dominer l'autre. Nous ne permettrons pas à Chypre de devenir une autre Bosnie», a déclaré le vice-premier ministre turc, Mourat Karaiacine.

LES SYNDICATS PLAIDENT
POUR ABIOLA

Abuja (AFP) — La centrale syndicale nigérienne, le Nigeria Labour Congress, a présenté hier «d'excellents arguments» en faveur de la libération de Moshood Abiola lors d'une rencontre avec le général Sani Abacha et le gouvernement «va se pencher sur cette question», a déclaré le ministre de l'information. L'ensemble de l'opposition et les plus durs des syndicalistes demandent la libération de l'opposant Moshood Abiola, le départ du pouvoir des militaires et l'installation à la présidence de M. Abiola actuellement emprisonné pour «trahison et félonie».

PAS DE FOOT POUR LES FILLES

Téhéran (AFP) — Les autorités iraniennes ont empêché hier les femmes d'assister aux matches des éliminatoires de football qui se déroulent à Téhéran dans le cadre du 6e championnat d'Asie junior, changeant ainsi leur position pour la quatrième fois en une semaine. Les forces de l'ordre ont interdit l'entrée des femmes au stade Chiroudi, dans le centre de Téhéran, en raison d'une décision prise sous la pression de l'ayatollah Ahmad Janati, chef de file des conservateurs islamiques, ont affirmé plusieurs policiers interrogés par l'AFP. Une centaine d'Iraniennes avaient pu assister, à l'ouverture des jeux lundi, à deux matches. Depuis la révolution islamique de 1979, les femmes n'étaient pas autorisées à assister aux épreuves sportives en présence d'hommes.

LE TRIBUNAL EST PRÊT

La Haye (Le Monde) — Plus d'un an après sa création, le 25 mai 1993, le tribunal international pour les crimes de guerre en ex-Yugoslavie est prêt à fonctionner. Son procureur, le juge sud-africain Richard Goldstone, de passage au siège des Nations unies à New York, qui passera au crible «un volume terrifiant de documents et de témoignages» collectés par une commission spéciale des Nations unies et par les gouvernements, s'est montré déterminé: «Ce serait un échec pour moi si les premières inculpations n'étaient pas présentées devant le tribunal avant la fin de cette année.» Et d'ajouter: «Si nous voulons vraiment faire quelque chose, la clé est la rapidité.»

ATTENTAT DE BUENOS AIRES:
UNE HYPOTHÈSE ISRAËLIENNE

Buenos Aires (AFP) — Un responsable israélien, Dov Schmorak, a affirmé hier qu'Israël «n'a pas de preuves» de l'existence d'une base terroriste en Argentine et n'a pas écarté que l'attentat contre l'association juive AMIA lundi qui a fait 39 morts et 76 disparus, ait été l'œuvre de «groupes marginaux» locaux. M. Schmorak, sous-secrétaire pour l'Amérique latine au ministère israélien des Affaires étrangères, a souligné que son pays «ne s'attendait pas à cet attentat» et nié que le gouvernement israélien ait eu connaissance «à partir de faits concrets» que des communautés juives en Amérique du sud pouvaient être menacées.

L'ONU SAISIE DU CAS NASREEN

Genève (AFP) — Le Mouvement international de la réconciliation (MIR/IFOR), organisation pacifiste basée à la Haye, a saisi le comité des droits de l'Homme des Nations unies du cas de l'écrivain du Bangladesh Taslima Nasreen, dont la tête est mise à prix par des intégristes musulmans lui reprochant des écrits «blasphématoires», a indiqué à Genève un porte-parole du MIR. Le fait que le Bangladesh n'a pas adhéré au Pacte des droits de l'homme ne permet pas, en principe, l'examen du cas de l'écrivain par le comité. Le MIR a cependant reçu une réponse officieuse de Mme Elizabeth Evatt, membre du comité. Également membre australien de la commission internationale des juristes, elle estime que le Bangladesh devrait être condamné pour son manquement à assurer les droits fondamentaux de l'écrivain.

85 NOUVELLES VICTIMES
DE L'ARMÉE TURQUE

Ankara (AFP) — Environ 85 maquisards kurdes de Turquie ont été tués lors d'opérations de l'armée turque dans l'est anatolien, rapporte hier l'agence turque Anatolie citant des sources officielles. Au moins 217 personnes — militaires, policiers, civils et rebelles — ont été tués, à l'approche du dixième anniversaire, le 15 août, du début des opérations du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) contre le pouvoir central et les villages pro-gouvernementaux, selon une compilation de l'AFP à partir des chiffres officiels. Ces dix ans d'affrontements ont coûté la vie à plus de 13 550 personnes.

BAISER ANESTHÉSIAANT

Taipei (Reuter) — Un tribunal taiwanais a condamné une prostituée à 8 ans et demi de prison pour des «french kisses anesthésiants», qui permettaient à la jeune femme de faire avaler des somnifères à ses clients avant de les détresser. Grâce à cette «technique», la prostituée, identifiée sous le seul nom de Lin, a pu voler des centaines de milliers de dollars taiwanais en deux ans, ont précisé hier des journaux. Elle a été arrêtée lorsque l'un de ses clients a réalisé qu'elle l'avait forcé à avaler un comprimé. Avant de s'endormir, il a pu prévenir la police qui a arrêté la prostituée à la sortie de l'hôtel en possession de la valise de sa victime.

Moscou accuse les autorités de Tallinn de «racisme» envers la minorité russophone

L'Armée rouge s'incruste
en Estonie

Moscou (AFP) — Boris Eltsine a averti hier que les troupes russes resteraient déployées en Estonie tant que la République balte ne garantirait pas les droits de sa minorité russe, tandis que les pourparlers organisés à Helsinki pour résoudre le différend ont échoué.

«Nous n'avons pas l'intention de retirer nos troupes aussi longtemps que l'Estonie ne se conformera pas aux règles internationales en matière de droits de l'Homme», a déclaré le président russe, cité par l'agence ITAR-TASS. «Nous ne permettrons pas que des Russes souffrent dans les pays baltes, en Estonie», a-t-il affirmé.

Parallèlement, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Vitaly Tchourkine déclarait à Helsinki que deux jours de négociations bilatérales dans la capitale finlandaise n'avaient pas permis de sortir de l'impasse sur le retrait des troupes russes.

«La rencontre n'a pas donné les résultats escomptés», a avoué M. Tchourkine, précisant qu'aucun progrès n'avait été réalisé sur ce que Moscou considère comme le problème principal — les droits sociaux des militaires russes à la retraite et de leurs familles vivant en Estonie.

Le chef de la délégation estonienne Raul Maelk a déclaré pour sa part que les pourparlers avaient surtout tourné autour de la question du démantèlement de la base de sous-marins nucléaires russes de Paldiski (à 30 km au sud-ouest de Tallinn) et que les deux parties n'avaient pas réussi à se mettre d'accord sur un calendrier de ce démantèlement et sur son contrôle.

Pour obtenir
un retrait,
Tallinn
doit cesser
de «bafouer»
sa minorité.

Les deux parties ont toutefois laissé entendre qu'elle étaient prêtes à poursuivre les négociations ultérieurement, mais sans fixer de date.

La Russie avait promis l'année dernière que le retrait de ses troupes — il reste quelque 2500 Russes déployés en Estonie — serait achevé fin août.

Les deux pays n'avaient toutefois jamais signé d'accord formel sur ce sujet et en début d'année, Moscou avait clairement fait savoir qu'elle lierait le retrait à des garanties du gouvernement estonien sur la protection des droits de la minorité russe.

Cette dernière représente 27 % des 1,5 million d'Estoniens. Parmi elle figurent 10 600 officiers russes à la retraite que Tallinn considère comme d'anciens «occupants».

L'Estonie a adopté des mesures, dont la connaissance obligatoire de la langue, qui empêchent de fait la plupart des Russes d'obtenir la citoyenneté estonienne, le droit de vote et des droits sociaux égaux.

Moscou a déjà retiré ses troupes de Lituanie et a promis que ses soldats auront quitté la Lettonie d'ici la fin août, conformément à un accord bilatéral.

Mais en ce qui concerne l'Estonie, les dirigeants russes n'ont pas ménagé leurs efforts pour minimiser l'importance de la date du 31 août au fur et à mesure qu'elle approchait. Moscou a également cherché — sans grand succès en Occident — à présenter la question des minorités russes dans les ex-Républiques soviétiques comme un grave problème en matière de droits de l'homme.

Les déclarations faites par M. Eltsine hier ne devraient pas manquer de susciter la désapprobation de l'étranger.

La semaine dernière, le Sénat américain avait approuvé un amendement visant à lier l'octroi d'un aide de 839 millions de dollars à la Russie et à d'autres ex-Républiques soviétiques au retrait des troupes russes d'Estonie à la date prévue. Lors du sommet de Corfou fin juin, l'Union européenne avait appelé Moscou à retirer ses troupes d'Estonie et de Lettonie.

Selon l'interprétation
de l'émissaire américainLes Serbes ont
bien dit «non»

Genève (AFP) — Le négociateur américain Charles Redman a confirmé hier soir la déception de ses collègues du Groupe de contact devant l'absence de réponse des dirigeants serbes bosniaques sur le plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine qu'il a interprété comme un rejet.

«Nous sommes tous déçus par cette réponse qui n'est pas celle que nous espérons», a déclaré M. Redman à la presse.

«Les Serbes n'ont pas été capables d'accepter» le plan de paix, a dit M. Redman, ajoutant que leur attitude entraînerait en Bosnie-Herzégovine «une situation très sérieuse».

Il a ajouté que les négociateurs n'avaient pas l'intention de modifier leur proposition de partage territorial qui avait été soumise au début du mois aux belligérants. Celle-ci proposait d'octroyer 51% du territoire de la Bosnie-Herzégovine à la Fédération croato-musulmane et 49% aux Serbes.

«En ce qui nous concerne», a déclaré M. Redman, «c'est notre carte et nous nous y tiendrons.»

D'autres sources ayant requis l'anonymat ont confirmé que tous les négociateurs du Groupe de contact qui représentent les États-Unis, la Russie, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne partageaient le sentiment de M. Redman.

Les mêmes sources ont précisé que d'ici la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères du groupe de contact qui aura lieu probablement le 30 juillet à Genève, de très vives pressions allaient s'exercer sur les Serbes pour tenter de les amener à revoir leur position.

La délégation serbe bosniaque menée par Radovan Karadzic avait indiqué au Groupe de contact que le «Parlement» de Pale n'avait pu prendre position sur le plan proposé en raison de ses lacunes sur les aspects autres que territoriaux. Elle s'était contentée de décrire le plan de découpage comme une bonne base de négociations permettant de poursuivre les pourparlers.

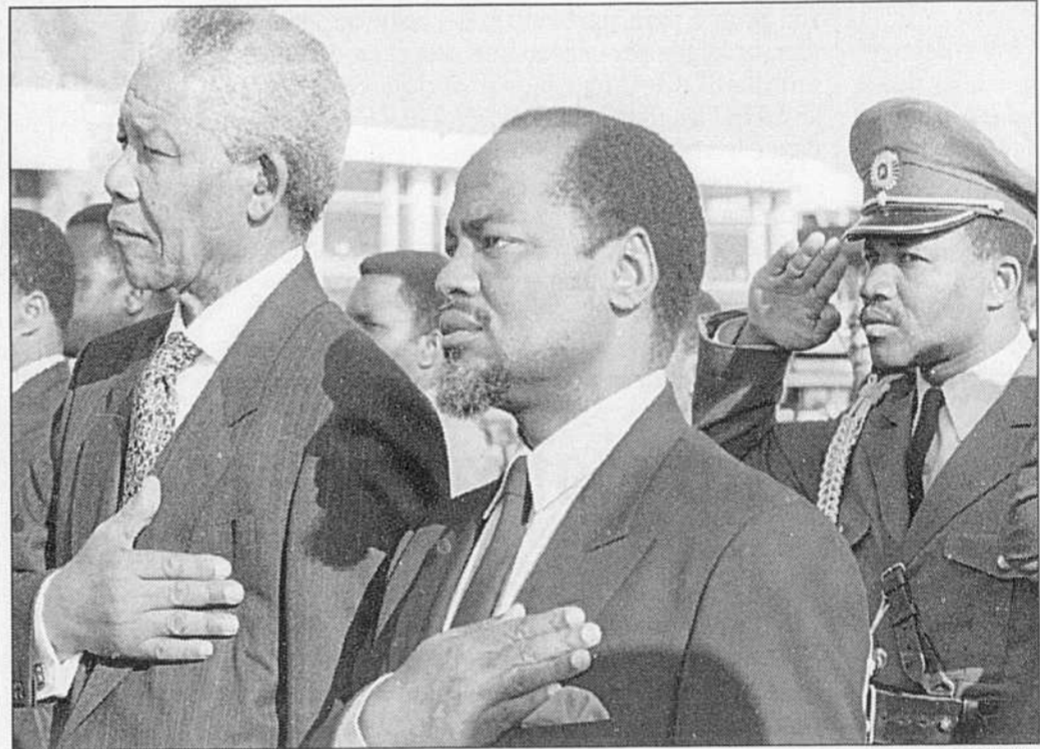
Les ministres des pays du Groupe de Contact avaient menacé les Serbes de renforcer leurs sanctions en cas de réponse négative.

O. J. Simpson
cherche
le vrai coupable

Washington (AFP) — O. J. Simpson, qui est accusé du meurtre de son ex-femme et d'un ami de celle-ci, a offert hier une récompense de 500 000 dollars pour tout témoignage ou indice conduisant à l'arrestation «du ou des véritable(s) tueur(s)».

Dans une déclaration publique à Los Angeles retransmise en direct par la chaîne de télévision CNN, l'agent de l'ancien champion de football américain, Leroy Taft, a promis cette récompense «à toute personne qui produirait tout indice, quel qu'il soit, ou dont le témoignage permettra d'arrêter» le ou les assassins.

Monsieur le président en visite



Nelson Mandela (à gauche) a effectué hier sa première visite à l'étranger en sa qualité de président de l'Afrique du Sud. C'est au Mozambique qu'il a réservé cet honneur. On le voit hier à Maputo en compagnie du président mozambicain Joachim Chissano.

Berlusconi ébranlé

Victorieux, les juges réintègrent leurs postes

Les juges anti-corruption de Milan resteront en place après avoir remporté l'épreuve de force sur la détention préventive face au gouvernement de Silvio Berlusconi qui en sort affaibli. La démission spectaculaire, jeudi dernier, du juge Antonio Di Pietro et de ses collègues, avait précipité la crise. Il a fallu six jours d'une énorme levée de boucliers dans tout le pays pour qu'ils aient gain de cause avec le retrait du décret-loi contesté. Les commentateurs de la presse jugeaient hier qu'ils étaient, avec l'opinion publique, les vrais vainqueurs de l'épreuve de force, la plus grave depuis que le magnat de la télévision privée, à la tête de son nouveau parti Forza Italia, a formé en avril un gouvernement de coalition, avec la Ligue du Nord (fédéraliste) et l'Alliance nationale (néofasciste).

Rome (Reuter) — La presse italienne a tiré à boulets rouges sur le président du conseil, Silvio Berlusconi, le qualifiant hier de «loser» après sa reculade sur le décret-loi empêchant la détention préventive des corrompus.

Au moment même où le magnat de la presse tentait de tirer des leçons positives de la fronde qui l'a contraint à retirer son décret, éditorialistes et politiciens soulignaient l'instabilité de la coalition gouvernementale, qui sort affaiblie de l'épisode.

L'ancien chef de l'État italien, Francesco Cossiga, qui a apporté un soutien modéré à Berlusconi, a estimé que les insultes et menaces qui avaient été échangées par les formations rivales auguraient mal de l'avenir. «Nous voici face à un gouvernement dont les ministres se traitent de menteurs et de filous», a-t-il déclaré à la radio italienne.

Le décret-loi présenté la semaine dernière par le gouvernement restreignait le recours à la détention préventive notamment dans les cas de corruption.

Le projet avait occasionné une levée de boucliers parmi les juges dont les enquêtes avaient abouti à l'arrestation de plusieurs politiciens corrompus de l'ancien régime. Berlusconi s'est vu contraint, mardi, de retirer le décret.

Le président du Conseil a décidé de remplacer le décret par un projet de loi qui devra être adopté par le parlement, et rétabli la détention préventive pour les personnes soupçonnées de corruption.

Première conséquence de cette reculade: les magistrats ne savent s'ils doivent renvoyer en prison les 2137 personnes élargies ou assignées à résidence la semaine dernière, conformément aux injonctions du décret.

«Quelle pagaille», constate Paolo Mancuso, un des juges antimafia de Naples.

Giovanni Palombarini, membre du Conseil supérieur de la magistrature, a indiqué qu'il ne pensait pas que les personnes libérées retourneraient en prison. «Sur le papier, c'est possible (...) mais dans les faits, je pense que la situation qui a été créée est irréversible», a-t-il expliqué.

Cette reculade est perçue par bien des Italiens comme un échec, le premier de Berlusconi depuis son apparition sur la scène politique, il y a sept mois.

«J'ai pu constater la réaction négative des Italiens quant au décret, et je me suis dit que nous étions peut-être incapables de faire passer le bon message», a estimé Berlusconi dans un entretien publié par *La Stampa*.

«Sua Emittenza» a avoué avoir songé à démissionner en pleine crise, mais a décidé de rester, parce qu'«une crise gouvernementale aurait été un désastre pour l'Italie».

Refusant de reconnaître la défaite, Berlusconi a jugé que le nouvel arrangement constituait «un pas en avant» qui ouvrirait la voie à un grand débat sur les dysfonctionnements du système judiciaire italien.

Le *Corriere della Sera* écrit que Berlusconi n'a qu'à s'en prendre à lui-même pour «l'érosion progressive de la confiance (...) sur laquelle il pouvait compter au début» de la législature.

«Si nous étions aux États-Unis, les gens appelleraient déjà Berlusconi le canard boiteux», pouvait-on lire dans l'éditorial du quotidien.

La *Repubblica* présente une caricature de Berlusconi pistolet au front. Dans un commentaire, le journal estime que le président du Conseil et son gouvernement ont perdu toute crédibilité, à l'intérieur comme sur la scène internationale au cours du «Waterloo» berlusconien.

Il *Messaggero* renchérit que la coalition sort de la querelle «avec une image ternie et un équilibre interne plus précaire».

Bill Clinton lance
un ultimatum
aux putschistes haïtiensDate limite:
le 1^{er} octobre

Boston (Reuter) — Le président Bill Clinton a indiqué hier, dans une des plus virulentes attaques qu'il ait adressées jusqu'à présent aux militaires en place à Haïti, qu'il était plus déterminé que jamais à les évincer du pouvoir et qu'il ne se contenterait pas du départ de deux ou trois d'entre eux.

William Gray, conseiller spécial de Clinton pour les affaires haïtiennes, a également fait monter la pression hier en déclarant qu'il donnait jusqu'au 1er octobre aux trois hommes forts du régime de Port-au-Prince pour quitter le pays.

Il visait le chef des armées, le général Raoul Cédras, le chef de la police de Port-au-Prince, le lieutenant-colonel Michel François, et le général Philippe Biamby, chef d'état-major des armées.

«Nous espérons que ces trois pantins ne seront plus au pouvoir à cette date», avait déclaré Gray, dans un entretien au quotidien *USA Today*.

De son côté, Clinton a expliqué au *Boston Globe*, dans un entretien publié hier, qu'il ne suffirait pas que quelques chefs haïtiens démissionnent.

«Ce serait de la folie de croire que démettre deux ou trois personnes suffirait à donner une chance à Haïti», a-t-il estimé.

«Ils (la junte au pouvoir) m'ont rendu plus déterminé encore à voir les têtes changer là bas», a-t-il ajouté.

Interrogé par le journal *Tuesday*, Clinton a réaffirmé que son but était le retour au pouvoir du président Jean-Bertrand Aristide, renversé en septembre 1991 par un coup d'État militaire.

Il n'a pas exclu d'envahir l'île pour obtenir le départ de la junte si les sanctions des Nations unies actuellement en vigueur ne donnaient aucun résultat.

Sous l'œil bienveillant
de WashingtonJordanie-
Israël:
la paixTout est prêt pour
le sommet de lundi

REUTER

Sous la houlette du secrétaire d'État américain, Warren Christopher, la Jordanie et Israël ont enterré officiellement hier la hache de guerre.

«La guerre, c'est du passé. On ne peut venir s'asseoir pour négocier la paix avec la guerre, l'idée de la guerre ni même la possibilité de la guerre à l'esprit», a déclaré le premier ministre jordanien, Abdoul-Salam al Madjali.

Ce dernier, qui est aussi ministre des Affaires étrangères du royaume, venait de participer sur les rives jordanaises de la mer Morte à une réunion inédite avec le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Peres, en présence de Warren Christopher.

Le premier ministre jordanien, qui donnait une conférence de presse commune avec ces derniers, s'est refusé toutefois à préciser si les deux pays étaient convenus de se reconnaître formellement après 46 ans de belligérance officielle.

«Nous n'en avons pas discuté», a-t-il affirmé en ajoutant que cette question relevait du sommet historique prévu dans cinq jours à Washington entre le roi Hussein et le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, sous l'égide du président Bill Clinton.

«Le sommet annoncera ce qu'il vous veut faire. Si je le disais maintenant, il n'y aurait plus besoin de sommet».

Shimon Peres, premier ministre israélien à fouler officiellement le sol jordanien, a souligné de ce son côté que le sommet de Washington avait pour objectif de «lancer la paix».

«Lors de la réunion entre le roi, le président et le premier ministre, le message principal sera que cela constitue le début d'une période pacifique entre nos deux pays avec l'entier appui des États-Unis», a-t-il ajouté.

«Je crois aussi que la déclaration contiendra des éléments dont nous n'avons pas encore parlé et qui pourraient servir de base future pour la paix», a encore déclaré le chef de la diplomatie israélienne, arrivé quelques heures plus tôt de Jérusalem par hélicoptère.

Cette première rencontre entre les responsables des deux États voisins techniquement en guerre depuis 1948 visait à préparer le sommet Hussein-Rabin du 25 juillet.

É D I T O R I A L

De Dacca à Ankara

François Brousseau

Il y a les «méchants» reconnus: l'Irak, les généraux haïtiens, les fous communistes de Corée du Nord, etc. Mais il y a aussi ces puissances régionales, géants démographiques aux pratiques douteuses, qu'on a pourtant tendance à oublier ou à tolérer. Petit tour d'horizon tiré de l'actualité la plus récente...

Qu'ont en commun l'Indonésie, le Nigeria, le Bangladesh et la Turquie? Le fait d'être des géants démographiques (de 59 à 184 millions d'habitants chacun, un total de près d'un demi-milliard d'âmes à eux quatre) et, dans trois cas sur quatre, des puissances régionales. Le fait également de subir des régimes politiques autoritaires qui bénéficient généralement de la tolérance des puissances occidentales. Et le fait de se retrouver ces jours-ci dans l'actualité, bien que judicieusement camouflés par les «vraies» crises — Rwanda, Bosnie — qui monopolisent l'attention des médias internationaux.

■ **Au Nigeria**, le régime militaire a emprisonné le mois dernier, pour «félonie et trahison», Moshood Abiola, gagnant de l'élection présidentielle annulée de juin 1993. Le 11 juin dernier, soit un an après cette consultation controversée et sept mois après le coup d'État des héritiers du dictateur Babangida, M. Abiola avait défié la nouvelle dictature en se déclarant lui-même président.

Grand producteur de pétrole aujourd'hui paralysé par les grèves populaires en faveur du politicien spolié, géant troublé de l'Afrique noire, fédération aux populations très diversifiées, le Nigeria explosera-t-il à l'occasion de ce dur affrontement politique qui implique directement l'armée, les syndicats et l'opposition? Après la Somalie, l'Angola et le Rwanda...

■ **En Turquie** — dont on «fêta» hier le vingtième anniversaire de l'invasion de l'île de Chypre, toujours occupée depuis — le gouvernement de Mme Tansu Ciller est de plus en plus la cible des organisations humanitaires internationales.

Selon ces sources, dont Amnistie internationale est la figure de proue, pas mois d'un millier de villages auraient été détruits dans le sud-est anatolien du pays, où se concentre l'importante minorité kurde du pays. Au cours des dernières années, quelque 12 000 personnes ont perdu la vie lors de violences gouvernementales contre la guérilla.

Le militantisme kurde n'est pas blanc comme neige: la férocité de la guérilla du Parti communiste

kurde (PKK) est légendaire — certains touristes qui se sont aventurés en Anatolie peuvent en témoigner. Mais c'est bien l'intransigeance d'Ankara sur la question de l'autonomie et de l'identité kurdes qui est à la racine du problème.

Sous les coups de boutoir combinés du nouvel intégrisme qui se pointe dans les urnes et de la résistance kurde, ce pays aux portes de l'Europe, aux ambitions orientales mais soucieux de sa réputation à l'Ouest, dérivera-t-il demain vers la dictature?

■ **En Indonésie**, au royaume de Suharto, où on ne laisse pas les successions politiques se faire au gré du vote populaire, on ne rigole pas non plus avec la démocratie. Sans parler de l'occupation de Timor oriental, ce bout d'île brutalement envahi en 1976 par Djakarta, on observe depuis un mois une vague de répression contre la presse indépendante.

Trois hebdomadaires d'information, *Tempo*, *Detik* et *Editor*, qui avaient osé publier des articles embarrassants pour le régime, notamment sur l'achat par l'Indonésie de navires à l'Allemagne, se sont vus forcés, à la mi-juin, de fermer leurs portes, au grand dam d'un public qui commençait justement à en demander. Motif: «déstabilisation» de l'État. Air connu...

■ **Le Bangladesh**, lui, ne peut pas vraiment être qualifié de «puissance». Terre martyre et déshéritée, battue régulièrement par des crues impitoyables, ce petit pays de 300 kilomètres de long mais peuplé de 110 millions d'êtres humains se paye, depuis maintenant près d'un an, son «affaire Rushdie».

Taslina Nasreen, médecin et écrivaine dont les fondamentalistes bengalis ont mis la tête à prix, comme l'ayatollah Khomeiny jadis avec celle de Salman Rushdie, est désormais... recherchée par la police de son propre pays, après avoir été, jusqu'au mois dernier, protégée par cette même police! Le délire communicatif des intégristes musulmans atteint aujourd'hui les plus hautes sphères de l'État. Une tendance troublante dans cette région du monde...

De Dacca à Ankara, les droits démocratiques sont sacrifiés sur l'autel de la raison d'État, du fanatisme religieux ou encore de l'«unité nationale». Sarajevo et Kigali ont beau nous crever les yeux, ce n'est pas une raison pour oublier Lagos ou Djakarta.

Maquillage et poudre aux yeux

Gilles Lesage

Tels sont les qualificatifs qui viennent spontanément à l'esprit en prenant connaissance de grandes lignes de l'entente-cadre Canada-Québec, telle que signée mardi par les ministres Marcel Massé et Jacques Chagnon, quant à la «vocation renouvelée» du Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Sous le camouflage d'une «formule novatrice», le centre d'études postsecondaires à caractère polyvalent, dont il est question pour septembre 1995, sonne à toutes fins utiles le glas définitif du seul CMR francophone au Canada et son transfert au RMC de Kingston. La formation bilingue d'un an pour les élèves-officiers — sorte de secondaire VI avant de les intégrer au système ontarien — accouplée à la formation en langues pour militaires et fonctionnaires fédéraux, font de l'institution supérieure d'enseignement une super-école Berlitz. Ce n'est pas déshonorant, mais ça n'a plus rien à voir avec la vocation originelle et originale de ce joyau de 42 ans.

M. Chagnon prétend que la grosse polyvalente «continuera à donner un écho particulier à la dualité linguistique au sein des forces armées canadiennes». Toutefois, à en juger par d'autres échos qui nous parviennent de Kingston, où l'enseignement francophone est dispensé dans des roulettes de fortune, cette résonance essentielle sera de plus en plus faible et, avec les années, de moins en moins

francophone.

Il n'y a vraiment pas de quoi se congratuler de la part d'un gouvernement, prêt à signer n'importe quoi à la veille d'une élection, et qui se met en frais de ramasser les pots cassés par un autre. Non seulement Ottawa se tire à très bon compte de sa gaffe — il met la clé dans la porte du CMR et atteint ses objectifs de réductions budgétaires — mais il oblige Québec à improviser en toute hâte des solutions de rechange qui, pour l'heure, ressemblent à du rafistolage et du rapiéçage. L'entente-cadre n'est que cela: un cadre flou, nébuleux et inepte, dont le dessin est à peine esquissé.

Viguer et courage de la part du Québec, souhaitait le recteur Roch Carrier. Erreur irréparable que de fermer ce symbole, prévenait pourtant le comité Castonguay. Ottawa s'en défait sans peine, avec la béate bénédiction de Québec. En avril, le premier ministre Johnson refusait ce compromis hybride et boiteux, assorti de quatre millions \$ par année d'Ottawa. Pour un million \$ de plus, il saute à pieds joints dans le guépier et s'est fait avoir. La survie des «installations» est assurée, susurre-t-on, pour une transition de cinq ans. À quels coûts, comment et dans quelles conditions? Mystère et boule de gomme jusqu'après les élections.

Un autre triomphe du fédéralisme qui marche? Oui, à reculons et à rabais.

L E T T R E S

Smith ou Marx?

Comment ne pas tiquer quand Martin Masse s'inquiète devant la perspective d'une augmentation de taxes sur les profits des compagnies pour réduire le déficit, suggestion de Jacques Parizeau? Quand on songe aux multiples abris fiscaux dont profitent firmes et entreprises, n'est-il pas simplement normal qu'elles fassent leur part dans la lutte au déficit? Mais non, M. Masse, elles ne feront pas faillite, ne déménageront pas leurs pénates vers des lieux plus cléments et il n'y aura aucune vague de suicide parmi leurs dirigeants...

Et faut-il tenir la privatisation pour une panacée, un bienfait en soi? Ses résultats ne sont pas toujours convaincants, quoi qu'on en dise. Moins d'État ne représente pas nécessairement un signe de progrès ou une garantie d'efficacité.

Il faut peut-être redéfinir les modalités de l'intervention de l'État, mais on n'en doit pas réduire l'État à la portion congrue, le transformer en simple appareil de soutien à l'entreprise privée et de répression des mouvements populaires de protestation. Après tout, si la tant célébrée classe montante francophone du

merveilleux monde des affaires a réussi à faire sa marque, n'est-ce pas dans une bonne mesure grâce au soutien de l'État, direct et indirect?

Sans tomber dans l'unanimité, plutôt qu'un «éclatement» idéologique au sein du mouvement souverainiste, ne peut-on au contraire souhaiter que s'y dégage un consensus sur une politique claire et précise en faveur des démunis, un consensus qui romprait enfin avec les mythes néolibéraux?

Jean-François Delisle
Montréal, 11 juillet 1994

Une fête agréable

J'ai été déçue à la lecture du compte rendu fait par votre journaliste Stéphane Baillargeon le 25 juin dernier, le lendemain de notre fête nationale!

L'intention du comité de la fête nationale était de «mettre en valeur l'originalité et la couleur des différentes régions du Québec.» Qui de plus normal que de porter à notre connaissance les particularités de ces régions? La musique dans Lanaudière, la peinture dans Charlevoix, etc. La «rutillante» décapotable dans laquelle se trouvait le vicair?

Si elle eût été dégoûtante et bien fermée avec vitres noires, l'auriez-vous mieux acceptée?

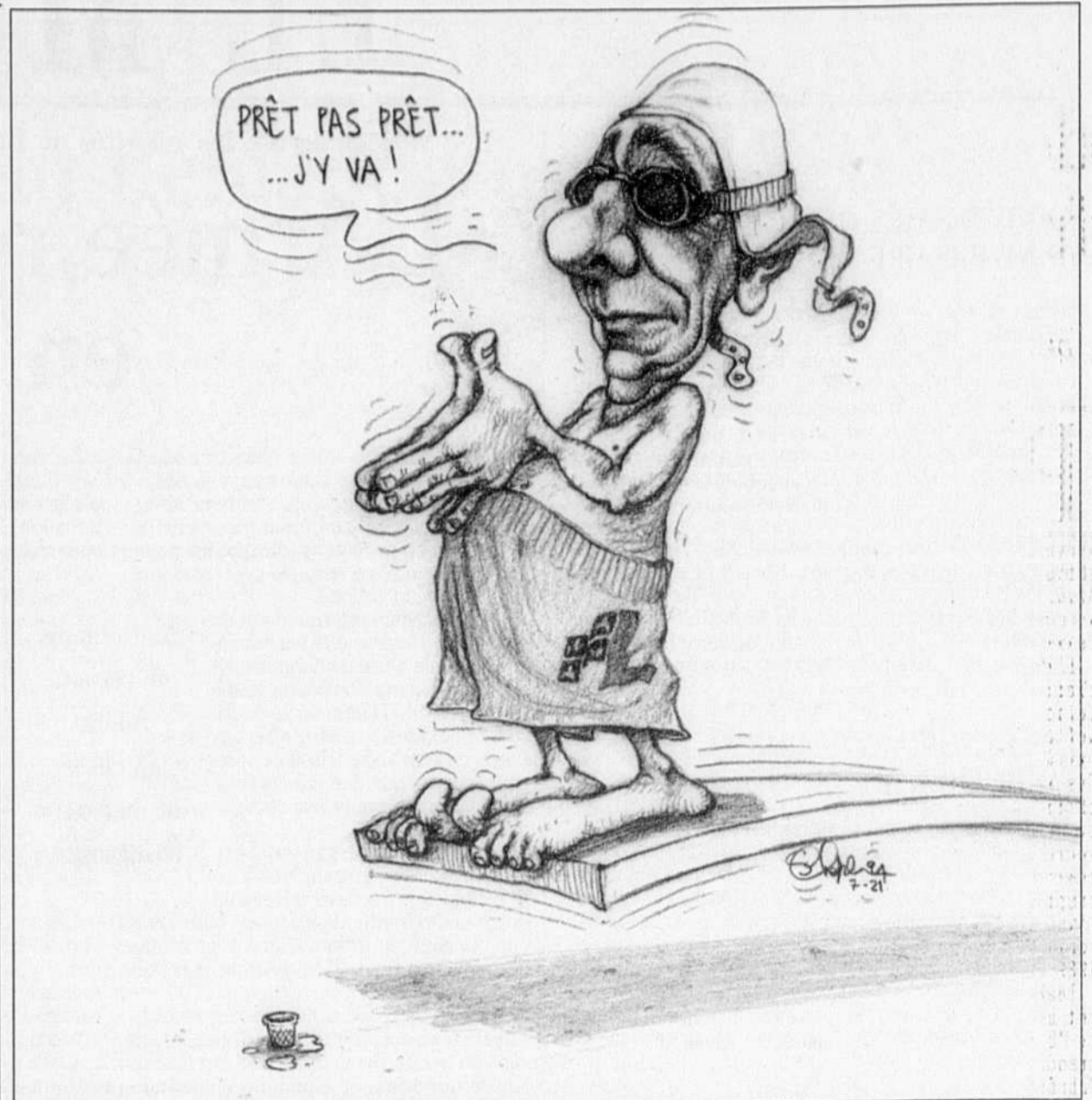
À l'écran de mon téléviseur, ce défilé me paraissait agréable, sympathique, détendu. J'ai interrogé certains qui s'étaient «agglutinés» sur les trottoirs le long du parcours, ils ont employé les mêmes mots que les miens et ont exprimé leur satisfaction, leur plaisir d'avoir vu les gens joyeux et calmes à la fois.

Ghislaine Bélanger
Sillery, 30 juin 1994.

Manque de vocabulaire

Vos photo et article de la une du 13 juillet portant sur l'installation d'une clôture délimitant le périmètre du Festival Bell Juste pour rire au Vieux-Port étaient coiffés du titre «Vieux-Port concentrationnaire». Or la seule définition que le Larousse donne à cet adjectif est: «Qui a trait aux camps de concentration.» Votre «titre» ne manque pas seulement de vocabulaire...

Le service des communications et du marketing,
Marc Grégoire
Directeur
Société du Vieux-Port de Montréal



Adelaïde

La voisine du bout du monde

Avril. Trente degrés à l'ombre. Adelaïde était en branle. C'était le Festival des arts que l'Australie tient tous les deux ans. Musiciens, chanteurs, comédiens de nombreux pays étaient là, en nombre. C'était aussi la Semaine des écrivains dont j'étais l'invité. Profitant de l'occasion, le Conseil des arts de l'Australie m'avait convié à la réunion annuelle qu'il tenait dans cette ville.

Semaine faste. Les séances, lectures publiques, débats se tenaient sous une vaste tente le matin et l'après-midi. Sous le soleil ardent, la chaleur était suffocante. À l'extérieur de la tente, la brise animait pour nous cette ville tranquille et sage qui s'étendait au bord du fleuve.

«Adelaïde était une ville fermée aux bagnards», me dit avec fierté un journaliste qui y est né. Depuis mon arrivée en Australie, de Sydney à Melbourne, le rappel des bagnards, des convicts, revenait souvent dans la conversation. Tel édifice avait été construit par ces prisonniers, tel hangar les avait abrités, telle gare était, pour eux, lieu de passage ou d'arrêt.

Les rapports de l'Australie avec la mère-patrie britannique sont on ne peut plus ambigus. L'Empire expédiait ses délinquants dans cette lointaine colonie. Des voleurs? Des tueurs? Sans doute. Cependant, les descendants de ces exilés involontaires ne reconnaissent pas comme ancêtres que des rebelles, surtout irlandais, qui résusaient le règne d'une classe dominante anglaise. C'est que l'Australie est aussi irlandaise que le Canada est écossais.

Un après-midi, le débat portait sur l'édition. Parmi les invités, des éditeurs londoniens et des agents littéraires new-yorkais. Contrairement aux écrivains anglo-canadiens, ceux de l'Australie accueillent avec enthousiasme la présence des éditeurs britanniques et américains sur leur territoire. Un éditeur australien s'était levé pour se plaindre d'être marginalisé dans son propre pays. On l'accusa de prêcher un nationalisme étroit. Il me demanda d'expliquer la politique canadienne qui protège ses éditeurs contre la mainmise étrangère. En dépit de quelques applaudissements, j'étais, à mon tour, rangé parmi les nationalistes frileux.

Le soir, c'était la première d'un



NAÏM KATTAN

opéra basé sur un roman du Prix Nobel australien, Patrick White selon un livret du romancier David Malouf. Le thème: les immigrants et leur appropriation du sol. Je me sentais en pays de connaissance. Le lendemain, réunion du comité littéraire du Conseil des arts. Territoire familier. Le directeur, le poète Shadclot, était le collègue qui administrait avec moi, côté australien, le Prix Canada-Australie. Parmi les membres, les romanciers Helen Garner, d'origine grecque, et Thomas Kenealy, l'auteur de *La liste de Schindler*, qui me raconta son séjour en Israël. D'ascendance irlandaise, Kenealy était très connu comme auteur de romans historiques. *La liste de Schindler* l'avait plongé dans une brûlante actualité. «Heureusement, me confia-t-il, le romancier n'est pas un simple fabricant d'histoires et de récits. On ne sort pas indemne quand on touche le monde de l'honneur, même s'il s'agit du passé. On ne peut pas se tenir au seuil.»

Helen Garner faisait des efforts pour me parler en français. Elle avait été mariée à un Français et avait vécu à Paris. «À son arrivée à Melbourne, mon mari de sentait perdu, totalement isolé. Nous avons fini par nous séparer.»

Dans ses romans, Helen décrit un Melbourne aux prises à des contradictions présentes dans toutes les métropoles de l'Occident industrialisé: familles disloquées, chômage, marginalisation des jeunes... Cette ville me rappela, à plus d'un titre, Montréal. Les noms des rues d'abord: Peel, Metcalfe... Les marques d'une administration britannique, ensuite, et, surtout, la présence de multiples communautés culturelles. Est-ce en raison de ce parallélisme que j'ai senti si douloureusement le besoin de parler en français?

Parmi les écrivains invités à Adelaïde, j'ai retrouvé les Canadiens Timo-

thy Findley et Joseph Skvovskiy. En Australie, les Canadiens sont des cousins. Ni envie, ni condescendance; deux branches de l'arbre britannique. Les deux pays avaient avec la mère-patrie, des rapports conflictuels, contradictoires de fidélité, de loyauté, de fierté mais aussi de dépit, de ressentiment d'appartenir à des peuples marginalisés. Écossais ou Irlandais, ils sont irrités d'être regardés de haut, quand ils ne sont pas méprisés, par la métropole impériale. Pour les Canadiens, Londres est aujourd'hui lointain et amical. C'est à New York que l'on se rend et c'est cette ville que l'on redoute. Isolés, se sentant perdus dans l'océan, cernés de toutes parts par l'Asie, les Australiens avaient fermé leur porte à leurs voisins, protégeant jalousement leur territoire.

À la fin de mon discours, un homme s'avance vers moi: «Vous êtes né à Bagdad? (C'était indiqué dans le programme du Festival) Moi aussi.»

Avocat à Melbourne, il voulait se présenter aux élections provinciales. Il était arrivé à l'époque où l'on voulait garder l'Australie «white». Il a dû plaider longtemps pour ne pas être classé comme asiatique.

«Je suis né à Sydney, me dit l'écrivain d'origine grecque et l'on continue à me confiner au ghetto ethnique. Dans certaines de mes nouvelles, j'évoque, certes, la communauté de mes parents. Mais, moi, je suis australien et ma langue est l'anglais.»

En fait, personne ne se tromperait sur son accent australien. Cependant, se voulant tolérant et généreux, la politique culturelle du pays, fait une place aux communautés culturelles en les isolant. «A trop vouloir respecter la différence, me dit-il, on oublie ce qui ressemble et rassemble.»

Le dimanche nous sommes invités à une winery. Un car nous fait traverser une campagne verdoyante. Déjeuner en plein air abondamment arrosé par un vin blanc, fierté de la région. Des immigrants allemands avaient mis sur pied l'industrie vinicole du pays. Le vin aidant, les langues se délient. Le temps est vaincu et les écrivains n'ont qu'une envie, vivre le moment dans toute son intensité. L'Australie nous est apparue alors comme un pays voisin, proche, comme si nous avions fait le tour du monde pour découvrir et prendre acte de nos rêves communs et de notre semblable attente.

À PROPOS

... de santé

J'estime le temps venu d'énoncer clairement que ces conditions et ces situations spécifiques sont des facteurs de morbidité, bien plus que ne le sont les maladies elles-mêmes. Les symptômes que la médecine moderne s'efforce de traiter n'ont guère de rapport avec l'état de notre corps; ils sont, bien davantage, les signes des préjugés et des désordres propres aux façons modernes de travailler, de se distraire, de vivre.

Pourtant, beaucoup d'entre nous sont fascinés par l'éclat des «solutions» high-tech. Nous croyons pathétiquement aux remèdes miracles, nous croyons fausement que toute douleur est un mal qu'il faut supprimer, nous voulons retarder la mort à n'importe quel prix. Ivan Illich, extrait d'une allocution présentée au Congrès de l'Association des directeurs généraux de services de santé et de services sociaux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, Christine HOUDE

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Que penser des Jeux de la francophonie?

MICHEL TÉTU

Directeur de l'Année francophone internationale
Professeur à l'Université Laval

Professionnellement concerné et personnellement passionné pour tout ce qui touche à la francophonie, j'ai consacré une grande partie de mon temps au début de ce mois de juillet aux Jeux de la francophonie. J'ai presque tout vu de ce qu'on pouvait voir à la télévision; j'ai presque tout lu des journaux québécois et français, quelques médias africains et le *Globe and Mail*. J'ai beaucoup écouté autour de moi et recueilli les confidences de nombreux artisans et participants de ces jeux. Je suis très perplexé... et plutôt triste.

L'idée était bonne. Après le succès de la Super Francofête de Québec en 1974, la réussite du II^e Sommet à Québec en septembre 1987, on voulait que la francophonie éclate, qu'elle touche le cœur des masses dans une grande fraternisation des races et des peuples. J'écrivais moi-même alors que la francophonie serait populaire ou qu'elle ne serait pas. Quoi de mieux alors que de rejoindre les jeunes par le sport, la chanson, la musique? On décida donc de créer des Jeux de la francophonie dans une formule originale alliant la culture aux manifestations sportives. Et l'on organisa en deux ans les premières compétitions que le Maroc se chargea d'accueillir en 1989: ce fut un bon début.

Mais voilà que les temps changent; le Nord s'appauvrit, le Sud s'enfonce dans la misère. Le département de l'Essonne, proche de la capitale française, devait prendre la relève du Maroc en 1993; il déclara forfait. À la faveur du changement de majorité en France, ce pays reprend le flambeau: Paris partage avec l'Essonne la responsabilité d'organiser les Jeux en 1994.

On racle les fonds de tiroir, car tout devient de plus en plus cher. En raison des dépenses importantes d'infrastructures, c'est près d'un milliard de dollars (au taux actuel du dollar canadien) que doit trouver l'Essonne, à quoi s'ajoutent les financements de l'État français et des collectivités locales. On craint de ne pas être à la hauteur, on redoute l'échec en raison des troubles politiques au Rwanda et ailleurs. On rajoute une somptueuse soirée dans la cour Carrée du Louvre et l'on accepte l'inflation des délégations africaines.

Tout cela pour quoi? Pour une soirée d'ouverture splendide, quoique trop longue — sans Mitterrand ni Balladur — mais accessible presque uniquement sur invitation, au cours de laquelle, à la demande du scénographe Yannis Kokos, Jean-Claude Petit fait jouer son «hymne à la francophonie» assez enlevé mais trop rapidement conçu, à en juger par le refrain francocentriste — «Des oiseaux bleus, des oiseaux blancs, des oiseaux rouges réunis» — et un texte sans grande imagination.

Pour une série de compétitions sportives, inégales, ou des centaines d'athlètes (en tout, près de 3500 personnes) s'affrontaient devant des gradins pratiquement vides, à tel point qu'un commentateur ironisa sur le fait qu'on aurait dû présenter les spectateurs aux joueurs plutôt que le contraire.

Pour une soirée sans grand lustre à l'Olympia et un gala de clôture qui n'allait pas à la cheville de la plupart des soirées de ce genre que diffusent à plaisir les chaînes télévisées.

Et surtout pour une répercussion médiatique à peu près inexistante aussi bien dans la presse écrite qu'électronique. Entre le Tour de France et la Coupe du monde de football, on avait beaucoup mieux à montrer. Le commentateur de la dernière rencontre France Égypte en football, sur F3 crut bon d'annoncer à plusieurs reprises qu'on devrait interrompre avant la fin au profit du match Bulgarie-Italie que tout le monde attendait.

Les jeunes sportifs étaient pourtant très heureux de s'être rencontrés et d'avoir pu se faire valoir. Certains artistes avaient trouvé là un début de notoriété. Ce n'était certes pas le cas du «médaillé d'or» catégorie peinture, puisque Marcel Barbeau, 69 ans, représentant du Canada-Québec, s'affichait déjà en 1948 en cosignant le *Refus global* avec Borduas.

Que restera-t-il des Jeux de la francophonie 1994? Beaucoup de bonne volonté, un travail acharné des organisateurs à Paris et dans chaque pays, de bons moments pour les participants. La francophonie est-elle un grand «buffet» (le mot est d'un haut fonctionnaire québécois) ou chacun se sert selon son appétit et ses goûts? Beaucoup (trop) d'argent dépensé sans grand impact. Sans doute faudrait-il à l'avenir être plus modeste, organiser des rencontres sportives sans énormes infrastructures et laisser à Jean-Louis Foulquier (FrancoFolies de La Rochelle), au Festival d'été international de Québec, aux Journées théâtrales de Limoges ou à d'autres organisations non gouvernementales la responsabilité d'organiser à bien moindre coût des manifestations de qualité qui attirent les foules.

La francophonie sera populaire ou elle ne sera pas. Le peuple n'a pas été touché par les derniers jeux. Il a surtout vu la politique, amateurisme, voire gaspillage. Une grande messe francophone suffit peut-être tous les deux ans avec la tenue du sommet.

La francophonie sortait renforcée du V^e Sommet de Maurice. Je ne suis pas sûr qu'il en soit de même après les II^e Jeux. Il faudra beaucoup réfléchir avant de se lancer dans la préparation des III^e Jeux à Madagascar en 1998.



PHOTO JACQUES NADÉAU

On en vient à demander si ce sont vraiment les jeunes qui décrochent, ou si ce ne serait pas plutôt l'école qui, depuis quelques années, a décroché de sa mission éducative.

ÉDUCATION

À propos d'un certain «comité de sages»

PIERRE DESJARDINS

Professeur de philosophie
au Collège Montmorency

À une époque déjà lointaine au Québec, une idée presque mythique voulait qu'il suffisait d'être quelque peu instruit pour dénicher un bon emploi. À ce moment de notre histoire, il n'existe pas une très grande tradition culturelle et l'école pour tous était en fait conçue strictement comme un endroit pour apprendre les connaissances usuelles mini-

males, le savoir restant l'apanage d'une petite élite bourgeoise ou cléricale. Privé d'une véritable tradition culturelle, le Canada français accordait alors une large place au travail précoce pour ses jeunes.

Il est bizarre de constater que cette vieille mentalité revienne en force dans le rapport du comité des sages remis récemment au ministre de l'Éducation. Évidemment, le contexte de récession économique explique, pour une large part, ce retour marqué au pragmatisme éducatif d'antan.

Il m'apparaît normal et sain, qu'en période de crise ou de difficultés économiques, on s'interroge sur l'école. Mais je pense que ce questionnement, pour être valable, doit prendre un sens global car la transmission des connaissances (pédagogie) n'est jamais une opération neutre puisqu'elle est toujours intimement liée aux valeurs auxquelles on l'associe dans un contexte politique et social donné.

Or, dans le nouveau contexte mondial, il est par exemple ridicule de persévérer dans l'idée de vouloir former des spécialistes sur mesure, comme l'exige l'industrie d'ici, alors que les secteurs de développement varient constamment d'une année à l'autre. Avec le développement accéléré de la production technologique de par le monde, s'est créée une raréfaction du travail à l'échelle mondiale. À cela, on ne peut rien.

En calquant l'école sur le modèle économique, on tue l'école dans l'œuf en favorisant son rejet par des milliers de jeunes qui n'y trouvent plus ce qu'ils y cherchent. En voulant faire assumer à l'école une fonction qui n'est pas de son ressort premier, on l'accule plus ou moins à prostituer le savoir et ses formes particulières d'apprentissage au bénéfice du monde de la production sur le modèle de la concurrence. Ainsi, avec ce «syndrome de la médaille d'or» endossé dans une

large part par ce comité, on parle de «d'excellence», de «performance», et pourquoi pas de «qualité totale», tous concepts qui, en matière d'éducation, deviennent aussi creux que la tête de ceux qui les promeuvent.

Concurrence mal placée

Rappelons qu'au ministère, on en était déjà rendu à vouloir provoquer la concurrence entre institutions scolaires du secteur public, pensant ainsi favoriser une meilleure productivité des élèves (voir à ce sujet le projet de réforme des cégeps). Si une concurrence est effectivement saine dans le milieu industriel pour favoriser un meilleur produit à meilleur prix, dites-moi à qui peut bien servir cette même concurrence dans le monde de l'éducation, sinon à éliminer les moins performants?

En essayant de répondre aux normes du marché, l'école veut produire rapidement de jeunes travailleurs en exigeant d'eux le maxi-

Nous nous retrouvons trop souvent, comme enseignants, devant des classes de jeunes moroses et soumis, tristes mais résignés à devoir faire les frais d'un système qui les a oubliés et où, de toute façon, ils ont l'impression de n'avoir rien à dire.

mum sans tenir aucunement compte de leurs problèmes d'insertion sociale. Posons-nous seulement la question: avant d'être une antichambre du monde économique, l'école ne devrait-elle pas d'abord être un lieu de vie intéressant et stimulant intellectuellement? On en est dans le monde de l'éducation à créer un beau système exclusivement basé sur la réussite scolaire, où les moins performants s'éliminent d'eux-mêmes. Voilà bien la vérité que ce comité nous cache.

Les chiffres sur le décrochage sont déjà, je pense, assez éloquentes. Par exemple, les garçons décrochent beaucoup plus que les filles. Rien de surprenant là-dedans: en demandant aux garçons d'être plus performants que les filles (attentes reliées ici à de vieux modèles culturels sexistes encore tenaces), ceux-ci sentent monter la pression autour d'eux et se découragent plus vite

que les filles, qui réussissent peut-être d'autant mieux que l'on ne leur en demande pas tant. «Décrocher» de l'école veut à ce moment-là dire pour ce jeune se libérer dans l'immédiat d'un fardeau devenu trop lourd. Ces jeunes sont nerveux et tendus sentant peser sur leurs épaules d'énormes attentes familiales et sociales de performance et d'excellence. Deux attitudes s'offrent à eux: ou bien ils courbent l'échine et se plient aux exigences; ou bien, démunis et l'intérêt n'y étant pas, la barre devient trop haute, ils se révoltent et «décrochent».

Jeunes moroses et soumis

La résultante de tout cela est que nous nous retrouvons trop souvent, comme enseignants, devant des classes de jeunes moroses et soumis, tristes mais résignés à devoir faire les frais d'un système qui les a oubliés et où, de toute façon, ils ont l'impression de n'avoir rien à dire. Combien de ces jeunes, par exemple, sacrifient leur choix de carrière pour s'inscrire dans des orientations qu'ils détestent mais qui leurs sont conseillées pour répondre aux exigences du marché en matière d'emplois?

On en vient à demander si ce sont vraiment les jeunes qui décrochent, ou si ce ne serait pas plutôt l'école qui, depuis quelques années, a décroché de sa mission éducative. L'essence première de l'école est d'abord et avant tout d'éveiller chez l'élève la curiosité intellectuelle en lui transmettant le plaisir d'apprendre. En identifiant le savoir à une somme de connaissances à accumuler uniquement pour obtenir autre chose de plus intéressant, une job payante, l'école désincarne le savoir véritable et lui enlève toute crédibilité réelle comme forme de questionnement intéressant. N'allons pas nous surprendre, après cela, du manque d'intérêt des jeunes pour leurs études.

Le poète et chansonnier québécois Georges Dor disait avec sagesse qu'un des seuls avantages d'être jeune consiste à pouvoir vivre le moment présent intensément sans penser au lendemain; c'est là, écrivait-il, le «luxe» de l'adolescence. Je pense aussi que l'adolescence est le seul moment de la vie où l'humain peut encore entrer, pour une dernière fois peut-être avant de devenir résolument adulte, en contact avec ce que Blaise Pascal appelait «l'infini», un infini où il n'y a, il est vrai, ni passé ni avenir, mais l'éternelle beauté des choses à questionner et à comprendre. Serait-ce de ce «luxe» que notre beau «comité de sages» voudrait aujourd'hui déposer le jeune?

Faire perdre du poids à l'État sans amputation

OSCAR FORTIN

Politologue
Professionnel dans la fonction
publique québécoise

Qu'il faille dégraisser l'appareil de l'État est devenu pour tout observateur le moindre sérieux une évidence. La question qui se pose est plutôt de savoir comment y arriver?

Certains choisissent le résultat immédiat et ils y vont par la méthode chirurgicale. C'est la méthode qui fait dire au médecin à son patient: vous avez 75 livres de trop, je vous recommande de vous faire couper une jambe, question de rééquilibrer votre poids. Les autres aspects de la réalité ne font pas partie de ses responsabilités professionnelles.

Certains autres choisiront plutôt la méthode de la diète. L'improvisation est exclue et l'ensemble de la réalité est pris en compte. C'est un peu plus complexe que la première méthode. Elle a toutefois l'avantage de transformer les patients non pas en impotents mais en forces renouvelées.

Cette analogie, qui peut sembler quelque peu grossière tellement elle suggère quelque chose qui n'a pas de bon sens, est plus près de la réalité que nous le croyons. Que de coupures se font actuellement sans qu'il y ait la moindre réflexion sur les tenants et aboutissants de celles-ci. L'improvisation est reine et les résultats comptables immédiats sont divins.

Un changement dans l'approche s'impose. Dans cet esprit je soumets, à titre d'exemple, une mesure qui tout en maintenant le mouvement dans le sens du dégraissage de l'appareil de l'État, indiquerait une nouvelle façon pour y parvenir.

Postes contractuels

Dans la situation actuelle le poste d'administrateur s'inscrit dans le profil du développement de la carrière et demeure rattaché à la personne avec le salaire qui l'accompagne. Ainsi celui qui atteint le niveau d'administrateur le sera jusqu'à la fin de sa vie professionnelle. Si son poste n'est pas toujours conforme à son niveau, le salaire, lui, sera. Lorsqu'il y a un surplus de gestionnaires, l'État continue de les rémunérer. Cette pratique a donné lieu à la création des tablettes qui varient en nombre selon les régimes au pouvoir. Cette situation, en soi scandaleuse, l'est encore davantage en période de crise. Elle est humainement difficile pour ceux et celles qui la vivent tout autant que pour ceux et celles qui la gèrent.

Ma proposition est à l'effet de convertir tous les postes de gestionnaire en postes contractuels, ouverts tout autant aux candidatures venant de l'extérieur du gouvernement qu'à celles venant de l'intérieur. L'engagement se ferait sur la base d'un contrat, d'une durée allant de deux à quatre ans, renouvelable autant de fois que les parties en conviendraient. S'il n'y a pas de renouvellement de contrat, celui en provenance de l'extérieur retournerait à ses activités personnelles ou professionnelles, alors que celui en provenance de la fonction publique québécoise et déjà bénéficiaire de la permanence aurait le choix soit de demeurer dans la fonction publique comme professionnel et au salaire du professionnel, soit de prendre son envol vers le secteur privé. Le statut de gestionnaire, différencié de celui d'une profession, en serait plus rattaché à la personne. On est médecin, ingénieur ou économiste pour la vie, mais pas nécessairement gestionnaire pour la vie.

Cette approche permet une grande souplesse dans le choix des gestionnaires pour assumer certains mandats. Pour ceux et celles de la fonction publique, elle donne la possibilité de garder la permanence, mais aux conditions des corps d'emploi auxquels les rattache leur formation professionnelle. Elle met également un terme au monde des tablettes et à la mauvaise utilisation des ressources. Elle favorise l'arrivée de sang neuf sans pour autant ajouter du gras à un appareil qui en a déjà trop à certains endroits et pas assez à d'autres.

Il est indéniable que certains gestionnaires, aux compétences exceptionnelles, trouveront vite preneurs dans l'entreprise privée. Ils iront ainsi enrichir de leurs expériences les entreprises tout en libérant des postes dans la fonction publique. Sinon, ils apporteront au service de leur profession, au sein de la fonction publique, le savoir-faire de leur passage à la haute direction du gouvernement. Ils seront des employés modèles et motivés, conscients des enjeux et des nombreux défis à relever. Ils sauront reconnaître tous les avantages des conditions de travail des professionnels qu'ils seront redevus.

Cette proposition sera d'autant plus facile à appliquée que les premiers touchés, conscients des problèmes financiers de l'État, auront été pour un grand nombre les promoteurs des coupures draconiennes au sein de la fonction publique québécoise.

RECTIFICATIF

NDLR — Dans un texte publié hier dans cette page — «Un jugement qui laisse perplexé» — une malencontreuse erreur de frappe nous a fait écrire que M. Réjean Hincé «a été condamné en 1964 à 15 années de pénitencier à la suite d'une accusation non fondée pour un viol commis à Mont-Laurier en décembre 1961.» Or, il s'agissait plutôt d'une condamnation pour un vol et non pour un viol. Nos excuses aux intéressés.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (ad- joint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (jeux), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Fy, Jean-Guy Lacs, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique Héroux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy Renaud Kirouac (directeur), Manon Blanchette, Monique Héroux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur); Lydia Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant; Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruselland; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

Jean Rochon entend lier l'économique et le social

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le candidat du Parti québécois dans la circonscription de Charlesbourg, le Dr Jean Rochon, exprime une vision tout à fait précise de la croissance économique qui, selon lui, ne peut faire abstraction du développement social et de la lutte à la pauvreté grandissante.

Un des premiers candidats-vedettes du PQ à avoir répondu à l'appel personnel du chef péquiste Jacques Parizeau en février dernier, le Dr Rochon, qui a présidé en 1985 la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux avant de tra-

vailler à l'Organisation mondiale de la santé, a la ferme intention de faire valoir ses idées lors de la prochaine campagne électorale qui doit débiter bientôt.

Selon lui, les politiques du gouvernement libéral sont catastrophiques parce qu'elles oublient qu'il n'y a pas de développement économique sans développement social.

«Les politiques adoptées récemment, a-t-il dit, ne respectent pas la dynamique du milieu; on fait tout à la hâte.»

Le Dr Rochon lançait hier sa campagne en présence d'une centaine de collaborateurs et partisans en prévision du scrutin complémentaire prévu pour le 29 août. Mais, a-t-il souligné, cette élection complémentaire de-

vrait faire place à des élections générales dans les prochains jours.

Dans le domaine de la santé, par exemple, le Dr Rochon estime que «la façon dont on fonctionne, c'est un massacre» autant à Québec avec les récentes orientations qu'à Ottawa avec ce que veut faire le plan Axworthy.

Le candidat péquiste ne rejette pas, cependant, l'idée de revoir les fondements de nos politiques sociales et de santé et il admet facilement qu'il serait bien difficile pour la société québécoise de dépenser davantage dans ces secteurs.

«Au Québec, a-t-il dit, on ne peut pas en mettre encore beaucoup plus mais on a ce qu'il faut pour faire beaucoup mieux.»

Dans la santé, le Dr Rochon estime que le système québécois fonctionne de la façon la plus coûteuse. Sur ce point, sa perception ne diffère pas beaucoup de celle de la ministre libérale de la Santé, Lucienne Robillard.

C'est la façon de faire qui l'inquiète. «Il y a un problème de gestion fondamentale», a-t-il affirmé. Il y a aussi toute la philosophie libérale qui, selon lui, n'est pas appropriée.

«Les deux dernières décennies ont démontré hors de tout doute, a soutenu le Dr Rochon, que la croissance économique, contrairement à ce que l'on croyait, ne produit pas nécessairement le mieux-être de la population.

«L'enrichissement profite à un nombre de

personnes de plus en plus petit, a-t-il poursuivi, alors qu'un plus grand nombre d'autres vivent dans des situations de plus en plus difficiles. Croire que seule l'économie va tout emporter, c'est se préparer des lendemains désastreux.»

Une des solutions qu'entend défendre le Dr Rochon pour contrer l'appauvrissement est le revenu minimum garanti.

Hier, le candidat Rochon, que l'équipe péquiste voit déjà ministre de la Santé et des Services sociaux d'un éventuel gouvernement Parizeau, entouré de tous les candidats de la région, y inclus le député de Lévis Jean Garon, a lancé sa campagne électorale dans Charlesbourg.

GOMA Émeutes de la faim

SUITE DE LA PAGE 1

nous faut un appui logistique, un appui des militaires des pays occidentaux comme le Canada, pour qu'on puisse mettre les secours en place rapidement. Il nous faut de grands moyens», dit-il.

MSF a une équipe de 25 médecins dans la région de Goma et un personnel de soutien d'une centaine de personnes, répartis sur sept centres de santé. Pour combattre le choléra, ils ont un urgent besoin de sérum et d'eau potable. Mais à moins d'une grande opération logistique qui permettrait d'installer au plus vite des systèmes de pompes et de citernes pour amener de l'eau aux réfugiés, la maladie risque de gagner la partie.

MSF fait face à un autre besoin pressant: il faudrait vacciner des milliers d'enfants contre la rougeole qui sévit chez les réfugiés et qui est mortelle dans ces situations extrêmes. Des centaines de réfugiés sont déjà morts de déshydratation, de maladie ou d'épuisement.

La distribution de l'aide alimentaire se met en place mais elle restait très insuffisante. Elle couvre moins de 15 % des besoins. Le Programme alimentaire mondial (PAM) assure un pont aérien et les organisations humanitaires ont mis en place des points de ravitaillement dans plusieurs camps autour de Goma. Soixante tonnes d'aide ont été distribuées hier mais on est encore loin des 500 tonnes quotidiennes nécessaires pour assurer la survie des réfugiés.

Les émeutes de la faim que certains craignaient n'ont pas eu lieu, mais certains employés d'associations caritatives restent inquiets devant l'insuffisance de l'aide internationale.

M. Milliano souligne la faible capacité de l'aéroport de Goma, localité zairoise frontalière du Rwanda. Par cette piste arrivent les secours alimentaires et sanitaires que l'aéroport n'est pas en mesure d'absorber. Il faudrait

trouver d'autres voies d'accès vers les zones de concentration des réfugiés et mettre à contribution d'autres aéroports du Rwanda et des pays voisins.

Un accroissement de l'assistance humanitaire semble indispensable et urgente, ceux qui ont fui les combats et les massacres restent sourds aux appels à regagner leurs foyers, lancés par les vainqueurs sur le terrain.

En plus des questions de ravitaillement, des organisations humanitaires s'inquiètent de voir les autorités zairoises mettre en place un camp réservé aux soldats de l'ex-gouvernement rwandais vaincu par le Front patriotique rwandais (FPR).

L'ex-gouvernement hutu ne cache pas son intention de reprendre le pouvoir par une contre-offensive depuis le Zaïre.

Les organisations humanitaires craignent en outre que les miliciens hutus responsables du génocide au Rwanda — qui aurait fait plus de 500 000 morts — ne continuent les violences au Zaïre, comme on l'a vu dans des camps de réfugiés en Tanzanie.

En plus du million de Rwandais présents dans la région de Goma, 400 000 autres ont gagné le sud du Zaïre et 80 000 autres ont pris la route du Burundi ces derniers jours. Il y aurait aussi 750 000 réfugiés dans la zone de sécurité instaurée par l'armée française dans le sud-ouest du Rwanda.

Le premier ministre français Édouard Balladur a laissé percer son inquiétude lorsqu'il a noté que la nouvelle Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR II) ne disposerait fin août que de 2000 hommes sur les 5500 prévus. Cette MINUAR nouvelle formule doit en principe assurer le rôle de sécurité dévolu par l'ONU aux 2500 soldats de Turquoise.

(Avec AFP et Reuter)

LÉGITIMITÉ Les jeux ne sont peut-être pas faits

SUITE DE LA PAGE 1

départ se transforment souvent en cauchemar au fil d'arrivée et, qu'en cette matière, il ne faut jamais rien tenir pour acquis. Ces cinquante jours d'intensité peuvent renverser les certitudes les plus solidement établies.

Par-delà les apparences, les jeux ne sont peut-être pas faits. Au moment du déclenchement des élections fédérales de 1984 et de 1988, Brian Mulroney n'était pas le favori des sondages. En 1981, quand René Lévesque a appelé le scrutin, Claude Ryan était si sûr de l'emporter que dès le début de la campagne, il s'est mis à réfléchir sur la formation de son gouvernement et de son entourage.

A plusieurs égards, la conjoncture politique d'aujourd'hui est différente, il faut en convenir. Après deux mandats consécutifs, les libéraux se ressentent cruellement de l'usure du pouvoir. Il est même étonnant que le ressentiment populaire qui s'exprime à travers l'intention de vote et le taux d'insatisfaction ne soit pas plus aigu. Du plus hardi au plus conservateur des sondages, l'écart varie de dix à trois points en faveur du Parti québécois. Si l'on tient compte de la marge d'erreur habituelle de 3,5 %, il ne s'agit pas d'une avance insurmontable. Et la campagne électorale peut tout remettre en question, même si la mouvance des humeurs augure mal pour les libéraux.

Au premier rang des nombreux facteurs susceptibles d'influencer l'électorat figure la performance des chefs. M. Parizeau a déjà fait la démonstration qu'il est un excellent «campaigner», alors que M. Johnson a tout à prouver. Mais il pourrait se révéler à la faveur de la campagne. Dans ce sens, le débat télévisé risque d'être aussi périlleux pour l'un que pour l'autre. Qui trébuchera le premier? La formule ne compte plus ses victimes.

Lequel des deux partis saura prendre et conserver l'initiative du discours électoral? Le défi du PQ est de

réussir à faire le procès du gouvernement, en associant le régime Johnson à l'ère Bourassa. Les libéraux, eux, s'appliqueront à mettre l'accent sur les conséquences «désastreuses» de l'éventuelle accession du Québec à la souveraineté. Si le PLQ parvient à détourner le débat sur sa notion d'élection référendaire, il marquera des points. Si le PQ réussit à centrer l'intérêt des électeurs sur sa capacité de former un bon gouvernement, il en sortira vainqueur.

Comment seront perçus les programmes des deux partis sur les thèmes de l'emploi, du chômage, des relations fédérales-provinciales, des finances publiques, de l'économie, de la santé et de l'éducation? Dans l'intensité du débat, peut-on croire que pourraient émerger des contradictions et des incohérences entre les discours de Richard Le Hir et Monique Simard? Des divergences entre la vision sociale de Daniel Johnson et celle de Gérard Tremblay?

Les sondages indiquent que la qualité de l'équipe électorale sera également un atout de taille. Une douzaine de ministres avaient déserté le gouvernement Bourassa, alors que sept ministres du régime Johnson ne rappellent pas de renouvellement de mandat. Si bien que le PLQ présente 70 nouvelles figures. Le PQ lui oppose une pléiade d'étoiles montantes qui rappelle l'équipe que René Lévesque avait recrutée en 1976.

Au chapitre de l'organisation, les deux forces en présence se valent, quoique les libéraux aient perdu plusieurs stratégies et organisateurs d'expérience. Alors que la machine du PQ apparaît mieux préparée à faire campagne.

Aux élections générales de 1989, les Québécois ont élu 92 libéraux, 29 péquistes et quatre représentants du Parti Égalité. Le lundi 12 septembre, les quatre millions d'électeurs retrouveront l'occasion d'exprimer leur satisfaction ou de manifester leur déception.

COMLOT Conjuración des officiers

SUITE DE LA PAGE 1

ainsi que Manfred Rommel, maire de Stuttgart, fils du célèbre maréchal Rommel, contraint de se suicider en octobre 1944 bien qu'il n'ait figuré qu'en marge de la conjuration du 20 juillet.

Il avait été question un moment d'élargir ce cercle, notamment en invitant des représentants de ces Allemands qui avaient rejoint la Résistance en France. L'idée, apparemment gênante, a cependant été abandonnée. Plusieurs de ces anciens résistants, venus quand même sur les Champs-Élysées, à Paris, ou ils ont été interrogés par les télévisions allemandes, ne se cachaient pas d'avoir été ou d'être communistes.

Un autre nom manquait dans la délégation du chancelier: Franz Ludwig, comte Schenk von Stauffenberg, fils du héros du 20 juillet. Député de la CSU bavaroise, il n'est pas dans les meilleurs termes avec Helmut Kohl. Il est surtout au centre de la dernière polémique qui a éclaté à propos de la résistance. Franz Ludwig von Stauffenberg avait violemment pris à partie, au début de l'année, la direction du mémorial de la résistance. Il lui reproche, dans l'exposition permanente qui se trouve au Bendlerblock, d'avoir mêlé le souvenir de son père à celui des anciens dirigeants communistes allemands Walter Ulbricht et Wilhelm Pieck, qui ont passé la guerre à Moscou. L'exposition n'est pas récente, puisqu'elle a été inaugurée en 1989. Mais cinq ans après la réunification, l'Allemagne est toujours plongée dans un débat sur son identité nationale.

Le responsable scientifique du mémorial, le professeur berlinois Peter Steinbach, directement mis en cause par les amis du fils Stauffenberg, n'hésite pas à évoquer une nouvelle «querelle des historiens», en référence au vif débat déclenché dans les années 80 par l'aile conservatrice de l'école historique allemande. Celle-ci avait lancé la thèse selon laquelle le nazisme n'aurait pas été concevable sans le stalinisme.

La Rose blanche et l'Orchestre rouge

Renvoyant dos à dos les deux totalitarismes, elle avait pris le risque de justifier ceux qui récusent le caractè-

re singulier de l'Holocauste. Dans le quotidien *Die Welt*, le conservateur Herbert Kremp protestait, le 18 juillet, contre la présentation, dans la même exposition, de la lutte des communistes prosoviétiques en exil et de celle de Stauffenberg. Mettant en parallèle la résistance contre les nazis et «la révolution de 1989 en RDA», il estimait que «ce serait faire preuve de sens national que de lier ces deux exemples de lutte contre le totalitarisme et pour la liberté nationale».

Dès 1933, l'année de sa prise du pouvoir avec la bénédiction des milieux conservateurs, Hitler déclenche une violente répression contre les communistes, puis les sociaux-démocrates et le mouvement syndical. Leurs organisations sont démantelées. Des milliers de personnes sont arrêtées, internées. D'autres partent en exil, à Moscou pour une partie de la direction communiste, mais surtout dans tous les pays voisins, dont la France. Malgré la férocité de la répression, un environnement hostile, des groupes de résistance continueront la lutte en Allemagne, même pendant toute la guerre, essayant de réunir des renseignements, de les diffuser, de les communiquer à l'extérieur.

Certains sont issus des organisations de la gauche, comme les groupes communistes qui opèrent dans certaines grandes villes, ou les réseaux issus du syndicalisme, notamment chez les cheminots. D'autres se rassemblent autour de cercles d'intellectuels, comme le groupe d'étudiants munichoises de la Rose blanche, animé par Hans et Sophie Scholl, frère et sœur qui seront exécutés le même jour en 1943. D'autres encore travaillent pour l'Orchestre rouge, le réseau de renseignement lié à l'URSS et animé par Leopold Trepper qui recrute des intellectuels berlinois, dont plus d'une cinquantaine seront exécutés entre 1942 et 1943. La résistance prend des formes très diverses, certaines très individuelles comme celle de l'industriel Oskar Schindler, popularisée cette année par le film de Steven Spielberg.

La conjuration des officiers

La plus dangereuse cependant pour le régime hitlérien, mais aussi la plus controversée, est incontesta-

blement la résistance qui s'organise plus tardivement, dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie, quand ces milieux prennent progressivement conscience que Hitler, soutenu à ses débuts par la plupart d'entre eux, conduit l'Allemagne à sa perte.

Elle réunit elle aussi plusieurs groupes, dont les visions politiques diffèrent. Le plus ancien s'articule autour de deux personnalités de tendance nationale-conservatrice, l'ancien maire de Leipzig, Carl Goederler, pressenti pour être le nouveau chancelier si l'attentat contre Hitler avait réussi, et l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, le général Ludwig Beck. Opposants de longue date, ils avaient dès avant la guerre pris contact avec les Occidentaux pour tenter de négocier la promesse d'une action contre Hitler en échange de garanties pour l'Allemagne. Le Kreisauer Kreis, autour du comte Helmuth James von Moltke, réunit des personnalités d'horizons divers, résistants chrétiens, libéraux, socialistes, qui tentent en commun de définir ce que pourrait être une Allemagne démocratique intégrée dans le paysage européen.

Mais il faudra attendre le début de l'enlèvement en Russie pour que des militaires de carrière, à l'instar du colonel comte von Stauffenberg et de ses amis, finissent par sauter le pas. Beaucoup sont depuis longtemps conscients des atrocités qu'ils cautionnent. Ce ne sont pas précisément des démocrates, mais ils veulent sauver l'honneur de l'Allemagne. On leur reprocha d'avoir trop tergiversé, de n'avoir agi que quand tout était perdu. Un ami de Stauffenberg, Henning von Tresckow, lui fait dire: «L'important n'est plus le résultat pratique, mais de montrer au monde, pour l'Histoire, que la résistance allemande a tenté le geste décisif en acceptant de payer le prix fort. Tout le reste est indifférent.»

L'attentat a lieu plus d'un mois après le débarquement de Normandie, dans la «tanière du loup», le centre de commandement de Hitler en Prusse orientale, dans la région des lacs de Mazurie, aujourd'hui à l'est de la Pologne. Hitler échappera une fois de plus miraculeusement à l'engin explosif déposé près de lui par le comte Stauffenberg. La riposte

des nazis est foudroyante. Tous les conjurés sont arrêtés les uns après les autres et exécutés. La résistance intérieure à l'hitlérisme est décapitée. La prémonition de von Tresckow est pourtant vérifiée.

La tentation de récrire l'Histoire

Depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 1982, le chancelier Kohl a fait de cette résistance un symbole et insiste sur la filiation de l'Allemagne démocratique avec elle. La polémique qui s'est réveillée ces dernières semaines témoigne cependant des diverses tentatives de l'utiliser à des fins qui n'ont plus rien à voir avec l'esprit qui l'animaient.

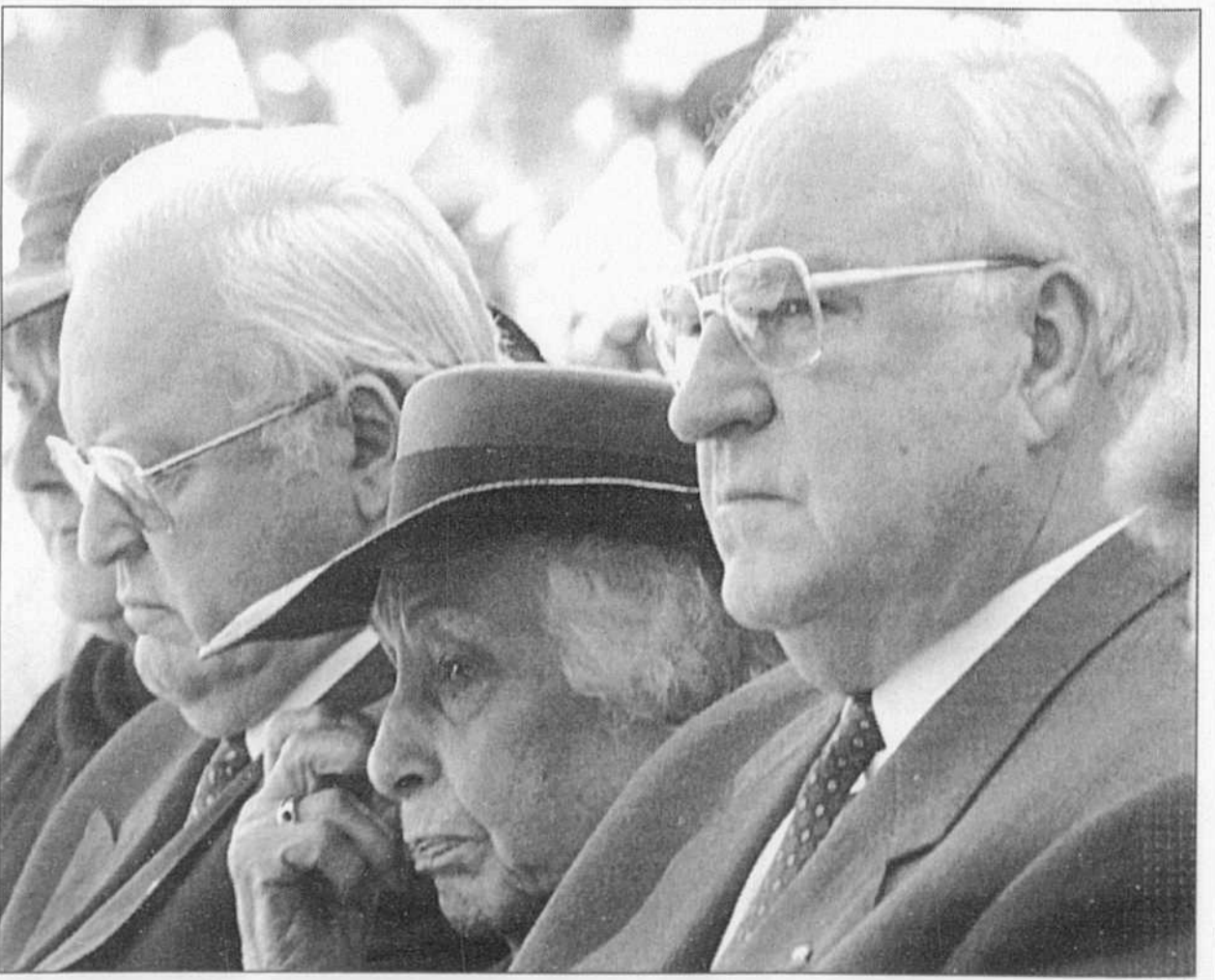
Certes, pendant des années, les dirigeants communistes d'Allemagne

de l'Est, venus au pouvoir dans les fourgons de l'Armée rouge, ont tenté de justifier leur régime en revendiquant pour eux seuls l'héritage de la lutte antifasciste. Mais ceux qui, sous prétexte de la tragique politique menée par Staline et Honecker, voudraient nier aujourd'hui l'existence de toute résistance communiste au nazisme, s'exposent à leur tour à ce qu'on s'interroge sur leurs véritables intentions.

Le professeur Steinbach, qui s'est efforcé, dans son exposition au mémorial, de présenter une vue aussi complète que possible de ce qu'étaient les résistants allemands au nazisme, a reçu l'appui de l'ancien président von Weizsäcker. Du sénateur de Berlin pour la culture, M. Ro-

loff-Momin, à des personnalités proches de la résistance, comme Freya von Moltke, la veuve de l'ancien dirigeant du Kreisauer Kreis, de très nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer les tentatives de récrire l'Histoire.

«Malgré toutes les différences de convictions politiques, malgré les différents projets pour le futur de l'Allemagne, il n'est pas tolérable de laisser rabaisser l'objectif commun des hommes et des femmes de la résistance, la lutte contre l'iniquité», a ainsi déclaré la présidente du Bundestag, Rita Süssmuth, qui participait mardi avec son homologue polonais Jozef Oleksy à une cérémonie sur les lieux de l'attentat, à Kostrzyn.



Mme Nina Stauffenberg faisait partie des personnalités qui ont commémoré la résistance allemande au nazisme, en compagnie du chancelier Helmut Kohl.

LE DEVOIR RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATION (514) 985-3333 (514) 985-3333	LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS: DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30	PUBLICITÉ AVIS PUBLICS ANNONCES CLASSÉES PUBLICITÉ NUMÉRO SANS FRAIS (514) 985-3344 (514) 985-3344 (514) 985-3399 1-800-363-0305	SERVICE À LA CLIENTÈLE • Extérieur (sans frais) • 1-800-463-7559	DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30 2050, RUE DE BLEURY, 9 ^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9	SERVICE DES ABONNEMENTS Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux. Montréal (514) 985-3355
--	---	--	--	---	--